



CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LAVAL

RAPPORT ANNUEL DE L'ÎLOT • 2025-2026

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Page 4

NOTRE BILAN 2025-2026

Page 6

L'ÎLOT

Page 7

LES STANDARDS MINISTÉRIELS

Page 11

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LA PRATIQUE CITOYENNE

Page 14

LES ÉQUIPES

Page 15

L'ADMINISTRATION ET LA GESTION

Page 24

LE PROJET DE RELOCALISATION L'ARCHIPEL DE L'ÎLOT

Page 34

LES DONNÉES SUR NOS SERVICES DE CRISE

Page 41

PRÉVENTION SUICIDE LAVAL

Page 56

LES REMERCIEMENTS ET UN AU REVOIR

Page 62

LE MOT DU PRÉSIDENT

« Le pare-brise est toujours plus grand que le rétroviseur. »
(Dicton populaire)

Au nom du conseil d'administration de L'Îlot, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel d'activités pour l'année 2025-2026.

Tellement de choses se sont passées dans la dernière année :

- Le déménagement des activités de L'Îlot vers ce bijou qu'est l'Archipel et qui requiert une attention soutenue pour s'y acclimater, se l'approprier et s'y imprégner;
- L'arrivée de Dominique Raptis, nouvelle directrice générale de L'Îlot depuis le 19 janvier 2026 succédant ainsi à la valeureuse Sylvie Picard qui pointe vers une retraite si méritée;
- Une équipe clinique jeune, impliquée et engagée à desservir une population lavalloise sujette à des situations de crise;
- Un conseil d'administration renouvelé qui ne cesse de se dévouer à trouver des solutions aux défis confrontant L'Îlot.

Secoués par d'innombrables stressseurs de tout acabit, nos concitoyennes et concitoyens lavallois ont plus que jamais besoin du soutien incessant de L'Îlot et de ses partenaires, cet archipel solide et lumineux de services diversifiés en crise et en prévention du suicide. Ensemble, ces périodes momentanées de crise et de perturbante vulnérabilité seront ainsi plus faciles à affronter et à traverser.

Gérald Vigeant
Président



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec fierté et humilité que je vous présente le rapport d'activités 2025-2026 de L'îlot, une année marquée par des changements significatifs.

Arrivée en poste en janvier 2026, j'ai découvert une organisation profondément engagée, portée par une équipe compétente et dévouée, au cœur d'une mission essentielle : soutenir les personnes en situation de crise et contribuer activement à la prévention du suicide à Laval.

Cette année a notamment été marquée par la relocalisation dans notre nouveau bâtiment, l'Archipel de L'îlot, un projet structurant qui reflète la mobilisation et la persévérance de nombreuses personnes au fil des ans. Malgré un contexte exigeant, incluant le déménagement et la pénurie de main-d'œuvre, nos équipes ont su maintenir des services accessibles en continu, 24/7, sans interruption.

Les données présentées dans ce rapport témoignent de l'importance de notre action. Derrière chaque intervention se trouve une personne en détresse à qui nous offrons un espace sécuritaire, empreint d'écoute et d'espoir.

Je tiens à souligner la contribution remarquable de Mme Sylvie Picard, qui a dirigé L'îlot pendant près de 25 ans, et dont l'accompagnement généreux au cours des derniers mois a été précieux dans cette transition. Je souhaite également remercier l'ensemble du personnel, les membres du conseil d'administration et nos nombreux partenaires pour leur engagement constant.

Les défis à venir sont bien présents, mais nous les aborderons avec détermination, dans un esprit de continuité, de collaboration et d'amélioration continue.

Bonne lecture,

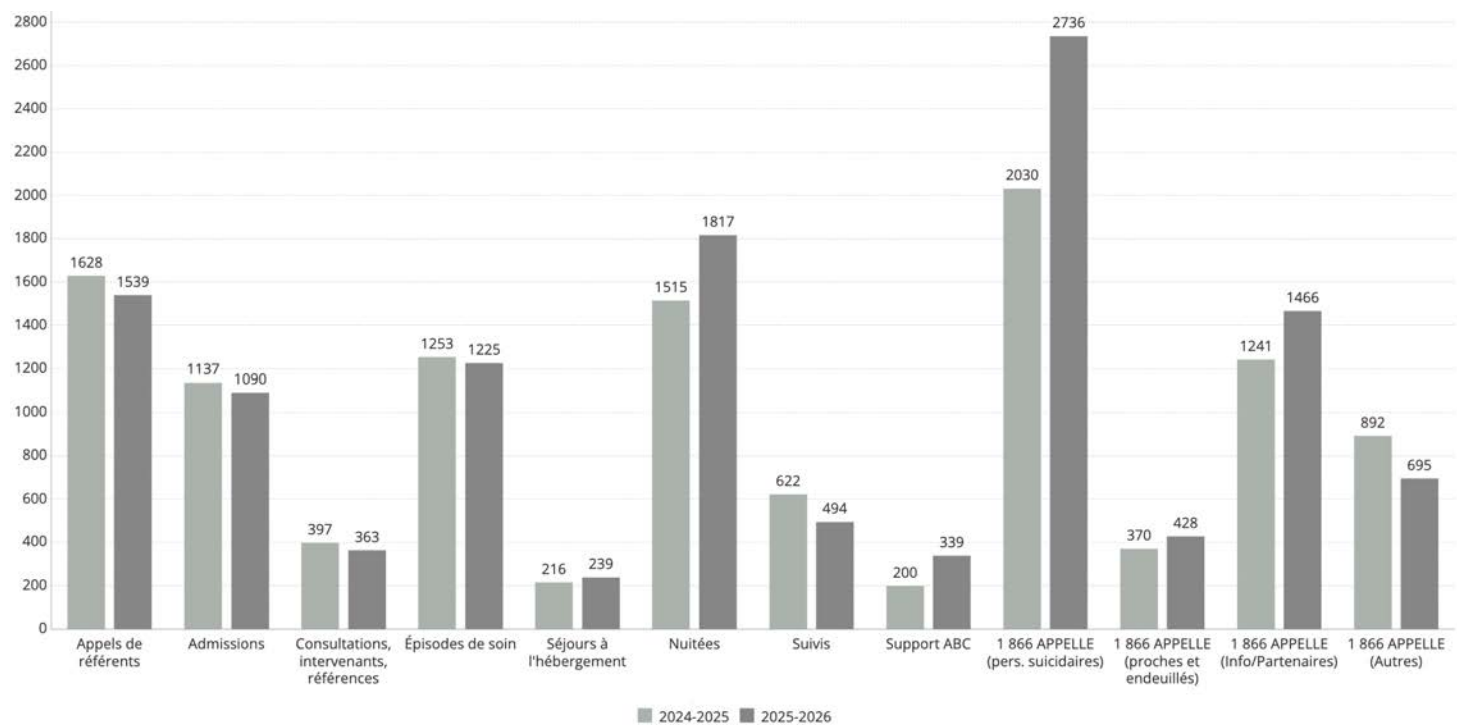
Dominique Raptis
Directrice générale



LE BILAN

En un coup d’œil, voici une vue d’ensemble des services que nous avons dispensés en 2025-2026.

Outre les rencontres en face à face, les services de crise de L’îlot ont traité **14 276** appels. Les services de la ligne 24/7 de prévention du suicide ont traité quant à eux **5 325** appels, soit 17 % de plus que l’an dernier.



L'ÎLOT

La mission de L'îlot est d'offrir des services psychosociaux d'intervention de crise à des personnes adultes et une intervention téléphonique en prévention du suicide à toute la population de Laval, en complémentarité et en continuité avec l'ensemble des partenaires du réseau territorial de services.



L'ÎLOT C'EST:

- Un organisme communautaire autonome, incorporé depuis 2001 et ayant un statut de charité
- Des services de crise pour une clientèle adulte :
 - Des services d'hébergement de crise
 - Des services de crise dans le milieu
 - Des services de suivi étroit pour les personnes à potentiel suicidaire élevé
 - Des services supports aux autres instances
 - Une ressource désignée dans le cadre de la Loi de la protection des personnes (LPP) (réf. Loi P-38.001)
 - Un dispensateur de services de crise en contexte de risque homicidaire élevé
- Des services téléphoniques 24/7 en prévention du suicide destinés aux personnes suicidaires de tout âge, leurs proches ou toute personne préoccupée par la problématique du suicide

NOTRE IMAGE

L'îlot est représenté par une petite île : Un endroit paisible, un lieu de ressourcement où l'on se sent bien et en sécurité, un espace indispensable à la réflexion, à la compréhension et à la recherche de solutions pouvant accroître le mieux-être. L'îlot est présent pour offrir des outils (symbolisés par des instruments de navigation) afin que la personne puisse faire son chemin, dans une perspective d'espoir.

NOS APPROCHES

- Orientée vers les solutions
- Susciter l'espoir – Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (GEDPAS) (formation accréditée)
- Bonnes pratiques en intervention de crise (formation accréditée)
- Motivationnelle
- Cognitivo-comportementale
- Systémique

LA CRISE

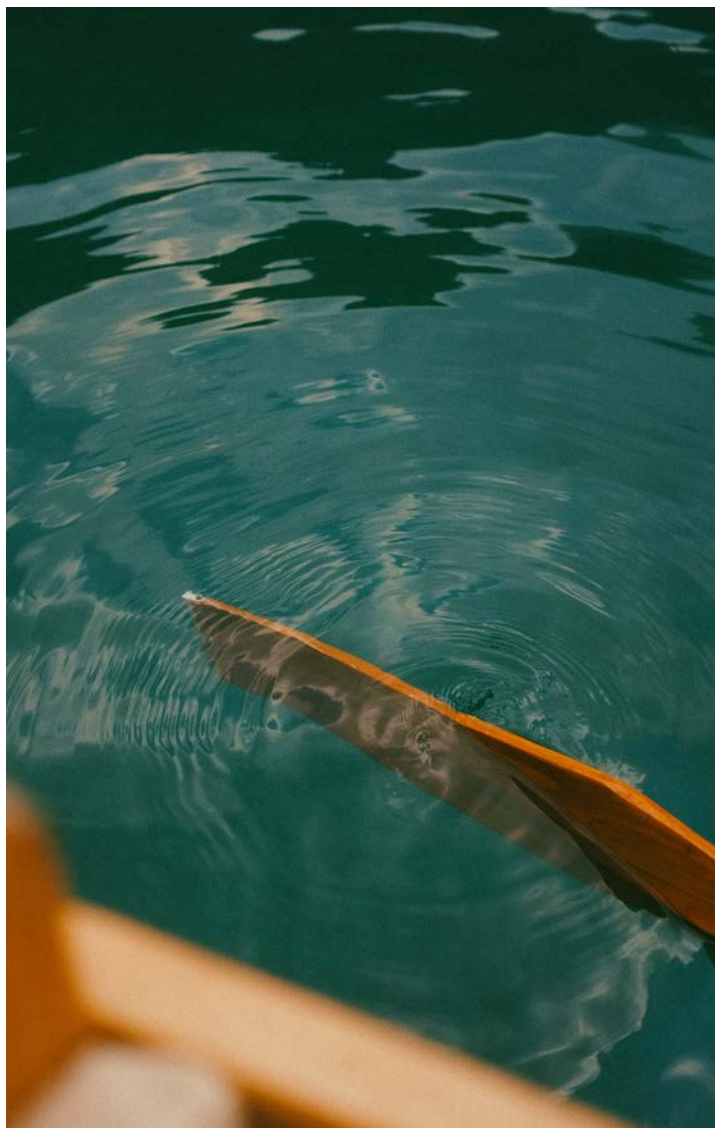
Déséquilibre psychologique d'une personne confrontée à un événement grave, qui présente un problème important pour elle, et qu'elle ne peut fuir ni résoudre avec ses ressources habituelles. La crise peut résulter de la répétition d'échecs lorsque la personne perçoit que ses efforts de résolution de problèmes usuels ne permettent pas un soulagement de la situation.

COMPOSANTES

- La personne est submergée par les émotions
- La tension émotive provoque un épuisement des ressources cognitives
- La personne n'arrive plus à trouver des solutions à ses difficultés
- La perception de la réalité est embrouillée
- La personne se centre sur des solutions inadaptées

OBJECTIFS DE L'INTERVENTION DE CRISE

- Éviter un passage à l'acte suicidaire ou homicide
- Permettre un soulagement des tensions (désamorcer)
- Aider la personne à reprendre du contrôle et du pouvoir sur sa vie
- Proposer des stratégies d'adaptation et d'habiletés de résolution de problèmes
- Permettre la compréhension et la résolution de la crise
- Orienter vers les services appropriés



LA TYPOLOGIE DE LA CRISE

CRISE PSYCHOSOCIALE

La crise de type psychosociale est susceptible de survenir pour toute personne, à un moment ou à un autre de sa vie. Elle se présente alors que des difficultés ou événements de la vie courante surviennent, souvent de façon répétée. La personne a tenté de résoudre ces difficultés avec ses mécanismes habituels de résolution de problèmes et d'adaptation. Il peut toutefois survenir à un certain moment un épuisement de ces mécanismes, précipitant graduellement la personne vers un état de crise, avec ou sans passage à l'acte. L'intervention psychosociale vise alors un retour à l'équilibre par la création d'un lien de confiance et l'écoute de l'expression de la souffrance. Les personnes qui se retrouvent dans une crise psychosociale peuvent s'appuyer sur des relations interpersonnelles soutenantes et des facteurs de protection, déjà présents avant l'état de crise. Ceci favorisera un retour à l'équilibre et l'acquisition de nouvelles compétences de résolution de problèmes.

CRISE PSYCHOTRAUMATIQUE

Ce type de crise est causé par un événement traumatique important, survenant à une vitesse rapide provoquant l'effroi et confrontant la personne à la mort. L'exposition à un événement traumatique pouvant provoquer le développement de troubles mentaux tel que le syndrome de stress post-traumatique, phobie, troubles dépressifs, etc., l'intervention vise entre autres à réduire les réactions anxieuses en offrant des premiers soins et l'assurance d'un milieu sécuritaire.

CRISE PSYCHOPATHOLOGIQUE

La crise de type psychopathologique survient chez des personnes présentant, au long court, un état de vulnérabilité. Il s'agit de personnes pouvant être atteintes d'un trouble de santé mentale et/ou ayant eu une trajectoire de vie marquée par un cumul de difficultés et d'événements adverses. Ces personnes ont souvent peu de facteurs de protection et sont plus susceptibles de vivre des états de crise répétés. Les risques de passages à l'acte sont plus fréquents parmi cette clientèle. L'intervention psychosociale vise ici un retour vers l'état antérieur à l'épisode de crise. La prévention du passage à l'acte, la désescalade de l'état de crise, la création d'un lien de confiance et l'orientation

vers un suivi à plus long terme (référence) font partie des interventions préconisées. Ultimement, l'objectif de ces interventions sera la prévention de la rechute, la stabilisation de l'état mental ainsi que l'engagement ou le maintien dans un traitement long terme.

LA CLIENTÈLE

Le service de Crise et le service de Suivi étroit s'adressent aux adultes de tout genre, en situation de crise psychosociale, psychotraumatique ou psychopathologique, et ayant besoin d'un soutien immédiat.

Nous intervenons auprès de toute personne en crise, peu importe sa problématique, dans la mesure de nos capacités d'intervention et selon la nature de la crise. L'intervention pourra parfois se résumer à un accompagnement vers des services spécialisés, à un soutien aux proches ou à une recherche de solutions concertées en lien avec différents partenaires.

Les personnes non autonomes, intoxiquées, ayant besoin de soins médicaux, de soins spécialisés ou d'un encadrement hautement sécuritaire, seront dirigées vers des ressources mieux adaptées à leurs besoins.

Quant au service téléphonique 24/7 en prévention du suicide, il répond aux personnes de tout âge, préoccupées par la problématique du suicide.

NOS VALEURS

Les valeurs, empreintes d'engagement, conditionnent les actions, les pratiques cliniques et de gestion quotidienne en y assurant une cohérence et une harmonie :

- Le professionnalisme
- L'intégrité de la personne
- La dignité de la personne
- L'autonomie de la personne
- L'équité

LES STANDARDS MINISTÉRIELS

L'îlot respecte l'ensemble des standards du ministère de la Santé et des services sociaux pour ses deux mandats. Le contenu du présent rapport annuel le démontre. Voici ce qui a trait aux services de crise.



« Nous utilisons des approches cliniques reconnues efficaces. »

L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

- Malgré des enjeux de pénurie de main-d'œuvre et le déménagement de l'ensemble de nos services en 2025-2026, nous avons mis tous nos efforts à rendre accessible l'ensemble des services de L'îlot, sans rupture ou bris de services, tout au long de l'année ;
- L'accès aux services d'intervention de crise s'est produit par référence 24/7 d'intervenant.es partenaires œuvrant auprès de la population lavalloise ;
- La population a pu s'adresser au service 811 option 2 (Info-Social) en tout temps. Ce service l'a référée à L'îlot lorsque la situation a nécessité une intervention de crise professionnelle, souple, rapide et soutenue ;
- La population a pu s'adresser au service Prévention suicide Laval (1 866-APPELLE) en tout temps. Ce service est intervenu par téléphone pour prévenir un passage à l'acte suicidaire. Ce service a référé la personne au service de crise de L'îlot lorsque requis ;



LA QUALITÉ DES SERVICES

- Nous utilisons des approches cliniques reconnues efficaces ;
- Des outils cliniques reconnus et adaptés au contexte d'intervention de crise dans le milieu sont utilisés ;
- Le nouveau personnel est accueilli selon un programme de formation complet ;
- Nous offrons à nos intervenant.es des activités de formation et de mise à jour des compétences axées sur les problématiques rencontrées et sur les pratiques probantes ;
- Il y a supervision des intervenant.es par des professionnels compétents durant et suivant la période probatoire ;
- La consultation clinique est accessible aux intervenant.es en tout temps (24/7) ;
- Les intervenant.es ont accès à des outils de partenariat mis à jour ;
- L'îlot dispose d'équipements technologiques adéquats.

LA CONTINUITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DES SERVICES

- L'hébergement de crise fut situé dans un secteur facilement accessible par transport en commun ;
- Les services d'intervention de crise ont été offerts en présentiel dans des lieux appropriés ;
- Nos services ont été offerts en français et en anglais (services bilingues) ;
- Les services d'intervention de crise ont été assurés par du personnel compétent et professionnel ;
- L'hébergement de crise fut accessible aux personnes à mobilité réduite (maintenant trois chambres adaptées) ;
- Tous les services de L'îlot sont demeurés gratuits.

- Des critères et modalités de référence, de communication et de liaison sont établis avec les différents partenaires du territoire et suivent les besoins du contexte d'intervention de crise ;
- Des modalités et outils permettant de protéger et de communiquer des renseignements personnels sont conformes à la LSSSS ;
- Des ententes de services, de collaboration et de partenariat sont conclues et mises à jour régulièrement ;
- Des moyens visant le partage d'information et la complémentarité des rôles et responsabilités sont mis en œuvre ;
- Il y a respect des délais prescrits, des ententes de service, de collaboration et de partenariat ;
- Les services de L'îlot s'inscrivent de façon cohérente avec le projet clinique de la santé et des services sociaux du territoire.

LA VIE COMMUNAUTAIRE ET LA PRATIQUE CITOYENNE



AU-DELÀ DES REPRÉSENTATIONS : LA TRANSFORMATION SOCIALE...

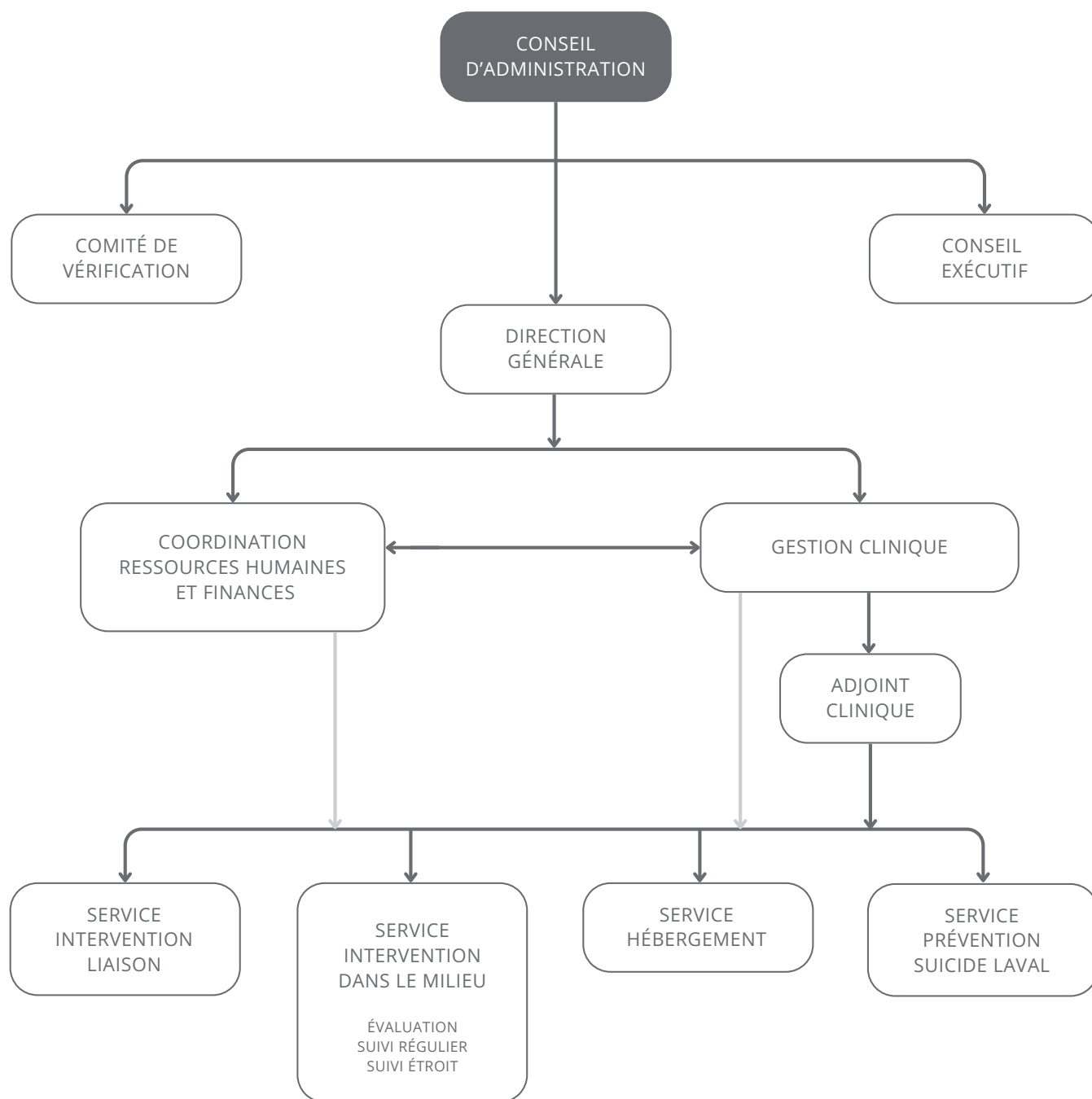
Voici un aperçu des thèmes abordés durant l'année:

La santé mentale des lavallois; la pénurie de logement et les appuis collectifs à soutenir; la violence conjugale et familiale et les stratégies mises en place; l'analyse des mesures et des besoins en services d'itinérance à Laval; la trajectoire en dépendance; la stratégie nationale en matière de prévention du suicide; le plan d'action interministériel en santé mentale; la réalité autochtone; le sous financement chronique des O.C. Lavallois par rapport au poids démographique; les critères de l'action communautaire autonome; la participation citoyenne, l'accès aux services pour tous, la pauvreté...

AU-DELÀ DES ACTIVITÉS : LE POUVOIR D'AGIR...

Une série de formulaires dynamiques, en français et en anglais, permettant à la clientèle d'émettre des opinions et des recommandations sur les services de L'îlot sont disponibles sur notre site internet. La clientèle est invitée à compléter ces formulaires (appréciation, plainte, opinion...) par les intervenants. D'autres lieux d'expression sont possibles tel les AGA et les accès aux intervenants et au personnel de l'équipe de direction. Les informations reçues permettent de bonifier et d'adapter nos services aux besoins exprimés de la clientèle.

LES ÉQUIPES



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La reddition de compte de l'année 2024-2025 s'est conclue par une assemblée générale annuelle ayant eu lieu le 16 juillet 2025 dans nos nouveaux locaux. À cette occasion, les membres de l'assemblée générale ont élu neufs (9) administrateurs comblant ainsi tous les postes.

Les membres du conseil d'administration donnent temps et savoir avec générosité et rigueur pour garantir des orientations solides et cohérentes, dans le respect de la mission et des mandats de L'îlot.



PRÉSIDENT

Gérald Vigeant

Citoyen de Laval

Retraité au service météorologique d'environnement Canada. Bénévole depuis plus de 16 ans au CPC Montréal, au Centre de Bénévolat Moisson Laval et autres.



ADMINISTRATRICE

France Girard

Citoyen de Laval

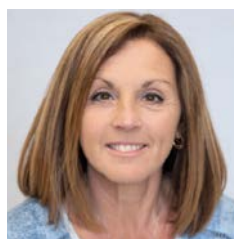
Psychologue en pratique privée, ancienne psychologue au CISSS de Laval (2001-2019). Intervenante au Cafgraf (2001) et au projet pilote du service de crise de Laval (2000).



VICE-PRÉSIDENT

Beethoven Hyppolite

Cofondateur d'une boîte de consultation en cyber sécurité depuis 2022 et œuvrant dans le domaine de la sécurité depuis 25 ans.



ADMINISTRATRICE

Paula Beaudoin

Citoyenne de Laval

Coordonnatrice retraitée du service d'information à la population du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) de Laval.



SECRÉTAIRE

Dominique Saheb

Psychologue clinicienne, Centre de santé et de consultation psychologique de l'Université de Montréal (CSCP). Superviseuse de stage, clinique universitaire de psychologie (CUP).



ADMINISTRATRICE

Nicole St-Hilaire

Citoyenne de Laval

Psychothérapeute. Consultante spécialisée en intervention de crise. Coordinatrice clinique au projet pilote lors de la création de L'îlot.



TRÉSORIER

Andriy Migunov

Citoyen de Laval

Directeur général du Marché Floral interprovincial. Gestionnaire expérimenté avec plus de 10 ans d'expérience en gestion d'entreprise dans le commerce de détail et le milieu coopératif à mission sociale.



ADMINISTRATRICE

Gina Bergeron

Membre organisme lavallois

Directrice conseil, Centre d'implication libre de Laval (CILL).



ADMINISTRATRICE

Carol Ladouceur

Citoyenne de Laval

Directrice retraitée à la direction du programme santé mentale et dépendance du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval (2015-2020). Directrice des services professionnels du Centre jeunesse de Laval (2012-2015).

En cette année d'intenses démarches entourant notre projet de construction, notre déménagement ainsi que la sélection de la relève à la direction générale, ils ont fait preuve de compétence, de détermination et de disponibilité exceptionnels.

Mme Carol Ladouceur et M. Gérald Vigeant ont poursuivi leur implication au comité chantier. Ils ont assisté à 10 réunions de chantier, 8 rencontres du comité ainsi que des participations lors de visites d'inspection.

Le comité de sélection pour la direction générale composé de mesdames Dominique Saheb, Carol Ladouceur et Nicole St-Hilaire ainsi que de messieurs Andriy Migunov et Gérald Vigeant, a œuvré à l'accomplissement de son objectif. Les membres du comité ont orchestré les demandes de soumissions et la sélection d'une firme spécialisée pour ce type d'embauche; rencontré quelques directions générales de centres de crise; élaboré la description de tâches, l'affichage et les questions d'entrevues; réalisé les entrevues des candidatures présélectionnées par la firme; planifier les tests psychométriques; sélectionné la candidate retenue et rédigé le contrat d'embauche. Un protocole de départ pour Madame Sylvie Picard, directrice conseil depuis le 19 janvier 2026, a été élaboré permettant le soutien à cette relève pour une période de près de 6 mois.

Mesdames Paula Beaudoin et France Girard, accompagnées de membres de l'équipe de direction et d'une consultante en graphisme, ont participé activement à la conception de nouveaux outils promotionnels devant être réalisés en un temps record. Ce comité promotionnel a atteint ses objectifs admirablement.

M. Beethoven Hyppolite fut nommé responsable du comité philanthropique qui débutera ses actions dans les prochaines années.

En plus des séances régulières du conseil, des différents comités mentionnés et des déplacements des signataires, plusieurs administrateur.trices se sont impliqué.es lors d'événements sensibles (représentations politiques, inauguration, visites des élu.es de la ville, visites de

donateurs, réception de motion de félicitation et médaille, formation sur l'ACA, cérémonie civique, C.A. de choix, soirée de célébration du bénévolat, débat politique municipale, défi *JoueDon*, kiosques, révision de textes, etc.).

Durant l'année, le conseil d'administration a tenu sept assemblées : les 24 avril, 9 juillet, 16 juillet, 10 septembre, 29 octobre 2025, ainsi que les 21 janvier et 11 mars 2026. Une séance de C.A. spécial a eu lieu le 18 décembre 2025. D'autres échanges officiels par voie électronique eurent lieu le 31 octobre 2025 par l'ensemble du C.A., adoptant des résolutions spécifiques.

Les séances couvrent généralement le suivi des finances, les demandes financières, la gestion de l'infrastructure du bâtiment, le portrait de la desserte de services, l'adoption d'orientations et de documentations officielles.

Le conseil d'administration a travaillé plus particulièrement en 2025-2026 sur les dossiers suivants:

- AGA et reddition de compte
- Candidatures aux postes d'administrateurs
- Nomination des nouveaux dirigeants
- Tableaux de bord
- Systèmes et services informatiques, téléphoniques et photocopieurs
- Pénurie de main d'œuvre/Planification et gestion de crise
- Gestion d'événements
- Collaboration, entente/Urgences-Santé
- Loi 25 (protection des renseignements personnels)
- Équipe ABC du CISSS de Laval/Suivi des collaborations
- Adhésions aux associations et regroupements (renouvellement et engagement)
- Stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026
- Plan de relève au poste de direction générale et comité de relève
- Comité outils promotionnels
- Exercice de maintien de l'équité salariale

- Office québécois de la langue française
- Enjeux de téléphonie
- Comité de philanthropie
- Contrat d'engagement de la nouvelle Direction générale
- Protocole de départ de Mme Sylvie Picard
- Enjeux ressources humaines
- Lettre adressée au C.A. de Banques alimentaires du Québec
- RCPSQ-Résolution
- Intégration de la nouvelle directrice générale
- Finances
 - Demandes et redditions de comptes/services courants
 - Budget et suivi des finances
 - Adoption des états financiers
 - Assurances/biens et responsabilités civiles
 - Assurances collectives
 - Nomination d'un 2e administrateur principal aux comptes bancaires; Ajouts/Retraits de signataires
 - Consolidation du Service d'aide en situation de crise
 - Reddition de comptes/Activités spécifiques/ Soutien aux centres de crise
 - Dons (Initiative citoyenne au Rocket de Laval, Banque Laurentienne, Legs testamentaire)
 - Demande de rehaussement 2026-2027 PSOC/ Soutien à la mission globale et Annexe 1
 - Prime REER
 - Allocation non récurrente 2025-2026-Programme Santé publique
 - Orientations financières
- Projet de relocalisation l'Archipel de L'Îlot
 - Suivi du budget prévisionnel de relocalisation
 - Hydro Québec / L'Archipel
 - Évaluation de la valeur du bâtiment
 - Assurances
 - Prêt à terme ouvert/Suivi des liquidités
 - Bell/Déménagement des lignes de L'Îlot (maintien des lignes 9 mois pour transfert)
- Laval/Programme de soutien financier à la consolidation des O. développement social 2025
- Redditions de comptes
- Enjeux de voisinage et de salubrité
- Choix de la compagnie de déménagement
- Planification du déménagement et incidence sur nos services/Ententes partenaires
- Prolongation du loyer situé à Pont-Viau (1 mois)
- Compteur d'eau
- Syndicat de copropriété L'Archipel de L'Îlot/gestion et assurances
- Réunion de chantier (10)
- Comité de chantier (8)
- Futur locataire à Pont-Viau/Soutien et dons de meubles
- Échéancier des travaux et travaux à finaliser
- Libération de la retenue partielle de l'entrepreneur
- Guichet Bail/Non renouvellement
- Système de contrôle de climatisation et de chauffage de l'ancien bâtiment
- Génératrice
- Déneigement
- Aucun locataire commercial/Demande d'exemption de taxes municipale et scolaires
- Dégâts d'eau majeurs à l'aile hébergement provenant de la couverture
- Visibilité/Suivi
 - Sites web
 - Jeux de la francophonie Canadienne
 - Semaine de prévention du suicide
 - Défi JoueDon 2025 et 2026
 - Soirée célébration du bénévolat lavallois
 - Visite du Bureau du maire
 - Cérémonie civique à la ville de Laval
 - Kiosque/Rockets de Laval
 - Campagne nationale de prévention du suicide
 - Inauguration

LE PERSONNEL

Les postes de direction générale, de gestion clinique, d'adjoint clinique et de coordination RH et finances constituent l'équipe de direction de l'organisme. Leurs titulaires s'occupent des tâches inhérentes à la gestion de L'Îlot et à ses différents services afin d'en assurer le bon fonctionnement au quotidien. Mme Sylvie Picard a agi en tant que directrice générale depuis près de 25 ans jusqu'au 19 janvier 2026 où elle a poursuivi sa collaboration en tant que directrice conseil. Mme Dominique Raptis a débuté ses fonctions de directrice générale depuis ce temps. Durant l'année 2025-2026, Mme Hélène Dufresne a assumé les fonctions de gestionnaire clinique, Mme Valérie Binette-Provost a assumé celles de Coordination RH et finances et M. Richard Tardio-Forget, celles d'adjoint clinique.

Il y a eu des absences aux postes cliniques durant plusieurs mois. Mesdames Joany Marois et Chelsey Ethier-McHayle, intervenantes, ont accepté d'assumer des rôles quotidiens de soutien clinique et de soutien à la probation pendant ces périodes. Plusieurs autres intervenant.es ont contribué à des tâches de soutien telles : la garde clinique, la gestion et la garde des horaires, les comités de sélection, les achats de denrées, etc. Ce soutien est apprécié et essentiel dans une organisation 24/7.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'équipe de direction a eu recours à des consultants et services externes : M. Steve Joyal CPA, auditeur de la firme Carrier Joyal CPA ; Mme Sylvie Roussel, soutien comptable ; Mme Fanny Parent, soutien à la paie ; M. Ghyslain Vermette, consultant RH ; Mme Isabelle Beaucage de Bédard RH; M. Francis-Benoit Pelletier CRHA, services conseil RH chez Lussier ; M. Claude Éthier, Intégratik/bases de données ; L'équipe du groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier ; L'équipe de la firme d'architecture Rayside Labossière ; Mme Pascale Boutin-Guertin, graphiste au rapport annuel et aux outils promotionnels; Mme Valérie Falardeau mutuelle de prévention TELUS Santé ; M. Karim Tizza KS Technologie, la firme MonTechnicien en soutien informatique ; M. Philippe Niaulin, photocopieurs/Connectic Cut ; le service de traiteur Centre SCAMA, le personnel de la firme Jan Pro Laval, entretien ménager, ainsi que tout autres fournisseurs en lien avec l'entretien des équipements du bâtiment.

Pour dispenser les services de crise, de prévention du suicide et de prévention de l'homicide, 37 intervenant.es psychosociaux en date du 31 mars 2026, occupaient l'équivalent de 35 postes à temps complet. Toutes et tous mettent l'épaule à la roue pour assurer les services 24/7 et ont travaillé plus que leurs heures habituelles tout au long de l'année. Il n'a pas été rare de voir le personnel occupant un poste régulier à temps plein délaissé temporairement ses quarts de travail pour pallier des plages horaires vacantes, plus difficiles à combler.

Au 31 mars 2026, les personnes suivantes font partie de la liste de rappel, peuvent détenir un poste à temps partiel ou remplacer une absence prolongée. Elles sont habilitées à remplacer le personnel régulier à différentes fonctions: Mesdames Molianne Boisjoli-Asselin, Nicole Bratu, Djannica Clément, Christie Joseph, Prisca Neim, Lola Lamarre, Meghan Robin, Jasmine Semmar et Yana Zems; messieurs Alphonse Berley, Jean Thony Gabriel, Sam Lecavalier, Cicéron Léonard, Adams Emmanuel Milhomme et Désiré Shifele Nguya.



RÉPARTITION ET DESCRIPTION DES POSTES SELON LES SERVICES AU 31 MARS 2026

SERVICE D'INTERVENTION/LIAISON Aurély Caron-Parent, Fabrice Lattaro, Josy'vka Pierre et autres (Molianne Boisjoli-Asselin, Mégan Robin...)	3,5 postes (équivalent temps plein) Accessibilité 24/7
SERVICE D'INTERVENTION DANS LE MILIEU Évaluation : Chelsey Éthier-McHayle, Samuel Fecteau, Julie St-Onge et autres SUIVI RÉGULIER ET SUIVI ÉTROIT : Mélissa Gagné, Anas Khamlichi, Miguelani Léon-Delisle, Joany Marois, Robert Martalogu, Sabrina Prégent-Simoneau, Corinne Viau, et autres (Julie St-Onge...)	Évaluation 3 postes (équivalent temps plein) + surnuméraires
	Suivi régulier 5 postes (équivalent temps plein) + surnuméraires Suivi étroit pour la personne à potentiel suicidaire élevé 1,5 poste (équivalent temps plein)
SERVICE D'HÉBERGEMENT (6-9 LITS) Joseph Cadet, Carline Godart, Joelle Nakhal, Jean-Richard Toussaint et autres (Djennica Clément, Jean Thony Gabriel, Christie Joseph, Lola Lamarre, Cicéron Léonard, Adams Milhomme, Jasmine Semmar, Yana Zems ...)	8,75 postes (équivalent temps plein) Double présence
SERVICE PRÉVENTION SUICIDE LAVAL Valérie De Repentigny, Roch Duval, Laurie Fréchette, Andrée-Anne Martel-Bélisle et autres (Nicole Bratu, Djennica Clément...) Équipe de nuit (Hébergement et PSL) : Alphonse Berley, Tania Jean Paul, Prisca Neim, Sam Lecavalier Désiré Shifele Nguya, Yana Zems ...	5,25 postes (équivalent temps plein) Simple présence (double présence la nuit)

L'intervenant.e dédié.e à la réception des appels reçoit les demandes des référents, traite les appels de la clientèle admise en suivi externe et en suivi de l'équipe ABC du CISSS de Laval, orchestre les sorties des évaluateurs et répond aux besoins de consultation des partenaires.

L'évaluateur.trice rencontre la personne en difficulté là où elle se trouve. Il/elle prend connaissance des problématiques, estime la situation et évalue ses besoins. Il/elle intervient pour désamorcer la crise. Il/elle détermine le service de l'îlot le plus approprié ou dirige la personne vers d'autres ressources. Si l'option hébergement est retenue, il/elle s'assure de l'utilisation d'un transport sécuritaire. Il/elle convient d'un plan d'intervention à court terme. Il/elle a à estimer la dangerosité en contexte volontaire ou non volontaire (LPP).

Ces deux services sont offerts par l'équipe de suivi qui se déplace dans la communauté. Les intervenant.es soutiennent la personne dans l'accomplissement de son plan d'intervention afin de reprendre le contrôle sur sa situation. Les intervenant.es travaillent de concert avec les proches et les professionnels impliqués auprès de la personne.

Les hôpitaux sont les seuls à pouvoir référer en suivi étroit. L'intervention vise à accroître les facteurs de protection et à réduire les facteurs de risque chez la personne suicidaire. Le suivi étroit se finalise lorsqu'il y a une stabilisation de la situation de crise ou un risque de danger faible.

L'intervenant.e résidentiel.le accueille la personne hébergée, l'accompagne dans ses démarches et ses tâches, assure le bon fonctionnement du groupe et la sécurité des lieux. Il/elle rencontre quotidiennement chacune des personnes, élabore le plan d'intervention avec celle-ci et en assure le suivi.

L'intervenant.e dédié.e à la ligne de prévention du suicide intervient en tout temps auprès de toute personne préoccupée par le suicide. Il/elle estime la situation et fait intervenir immédiatement les services d'urgence en cas de besoin. Il/elle effectue des appels de suivi et des relances à la demande de partenaires, réfère aux ressources appropriées, effectue des retraçages d'appels, élabore des plans d'intervention pour la clientèle récurrente et soutien le travail des policiers. Son intervention a pour but de réduire le risque d'un passage à l'acte.

L'ADMINISTRATION ET LA GESTION

RESSOURCES HUMAINES

RÈGLES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'îlot possède des politiques et règles (manuel de l'employé, cahier de postes, politique de prévention du harcèlement et de la violence conjugale, code de civilité, politique de gestion des présences au travail, etc.) concernant les conditions de travail en respect des lois et des normes. Ces règles et politiques sont bonifiées régulièrement.

Santé et sécurité au travail

Dans le but de protéger notre personnel, L'îlot est inscrit à une Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail. Annuellement, des vérifications et des mesures sont mises en place pour prévenir tout accident du travail. La Loi 27 qui ajoute des obligations ayant trait à la prévention, à la santé mentale, à la mise sur pieds d'un comité de santé et sécurité au travail (Comité SST) et à l'utilisation d'outils tels que le programme de prévention et le programme d'action, fut actualisée. Un comité fut formé, un responsable fut désigné, des formations furent offertes au personnel, des sondages furent complétés, des formulaires d'inspection furent créés, des ajustements et des mesures de protection ont été bonifiés. Le Comité SST s'est réuni à 5 reprises en 2025-2026; les 14 avril, 4 août, 4 septembre, 25 novembre 2025 et le 30 mars 2026.

Maintien de l'équité salariale

L'îlot a réalisé l'exercice du maintien de l'équité salariale couvrant la période du 21 décembre 2020 au 20 décembre 2025. Accompagné d'une firme spécialisée en la matière, les résultats démontraient qu'aucun ajustement n'était requis. Les affichages ont été réalisés tel que prescrits par la Loi.

Utilisation du français au travail

En respect de la Loi, L'îlot a obtenu la certification de francisation de l'Office québécois de la langue française, le 5 janvier 2026.

MOUVEMENT DU PERSONNEL

Le taux de roulement s'élève cette année à 23 % (7 départs) pour le personnel régulier à temps plein et à 36 % (5 départs) pour le personnel sur la liste de rappel. Un défi constant ! Nous avons recruté 19 personnes pour pallier les 12 départs durant l'année.

Depuis janvier 2023, le MSSS a octroyé un financement récurrent, dédié à la consolidation des centres de crise. Depuis l'arrivée de Santé Québec, les centres de crise tentent de pérenniser ces montants qui sont liés à une reddition de compte spécifique et qui ne semblent pas avoir été protégés. À L'îlot, ce financement a permis de rehausser les salaires. Sans cet apport, nous serions dans une situation de pénurie de main d'œuvre encore plus importante.

D'autres mesures de rétention telles que les assurances collectives, l'équité, le régime volontaire d'épargne retraite, la formation, la supervision, le soutien clinique 24/7, etc. s'ajoutent aux conditions afin de favoriser le recrutement et la stabilisation des équipes.

Lorsque les finances le permettent, une allocation sous forme de Boni REER est remise au personnel régulier. Ce fut le cas en 2025-2026.

Depuis notre ouverture en 2001, nous avons embauché **373** employé.es.

RECRUTEMENT

Le conseil d'administration a orchestré l'ensemble des démarches entourant le recrutement de la nouvelle direction générale. Accompagnée de Mme Isabelle Beaucage de la firme Bédard RH, le président et les membres du comité de sélection issus du C.A. ont mené à bien l'embauche de cette relève. Après 25 ans de service et le projet de relocalisation réalisé, Mme Picard souhaitait prendre sa retraite. Pour soutenir l'intégration de Mme Raptis, elle a accepté de prolonger son implication pendant 6 mois, à titre de directrice conseil.

Le recrutement pour les postes d'intervention se fait en continu via des plateformes de recherche d'emplois, des sites universitaires, l'Espace OBNL, notre site web, etc.

L'intégration de nombreux intervenant.es offre des défis de soutien clinique et de disponibilité accrus de la part de l'équipe de direction et des collègues en poste. Un soutien spécifique aux étapes probatoires fait l'objet de fonctions ciblées.

ROULEMENT DE PERSONNEL

Catégorie	2024-2025				2025-2026			
	Employé.es	Départs	Taux de roulement	Embauches	Employé.es	Départs	Taux de roulement	Embauches
Régulier à temps plein	30	7	23 %	22	30	7	23 %	19
Partiel/ Liste de rappel	14	13	79 %		14	5	36 %	

ADAPTATION EN CONTEXTE DE PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE

- Élaboration de plans de continuité des services
- Ententes avec des partenaires (CPS Montréal et CPS de Québec) pour pallier les bris de services en cas de nécessité (nous n'avons pas eu à y recourir)
- Formation systématique des intervenants à plusieurs postes
- Utilisation d'un outil de gestion des horaires interactif et accessible 24/7 sur le web (Agendrix)
- Délégation de la gestion des horaires et de la garde des horaires à du personnel ciblé
- Garde clinique 24/7
- Flexibilité des horaires (demi-quarts, possibilité de présence simple la nuit, rémunéré à taux et demi, possibilité d'intervenir à partir du domicile la nuit pour le service téléphonique de prévention du suicide)
- Partage de postes
- Réunion d'équipe en mode hybride et virtuel
- Télétravail possible pour certains membres de l'équipe de direction assurant une disponibilité partagée 7j/7
- Temps supplémentaire
- Consultants externes (comptabilité, paie)

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'intervention de crise demande de la connaissance clinique, de la polyvalence, des nerfs d'acier ainsi qu'une capacité d'accueil sans égal. À L'îlot, les demandes se multiplient et les problématiques se complexifient année après année. Cette lourdeur se résume par une gestion quotidienne du RISQUE. C'est pourquoi, le soutien clinique et le développement des compétences prennent une place importante au sein de l'organisation.

En 2025-2026, une large partie de la formation fut offerte afin de soutenir l'intégration des 19 nouvelles personnes recrutées.

Plan de formation du personnel intervenant

Formations externes obligatoires à compléter avant la fin de la probation :

- Formation provinciale Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (GEDPAS) : « Prévenir le suicide chez les personnes de 14 ans et plus: susciter l'espoir et estimer le danger »
- Formation LPP « Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui ».
- Formation sur la « Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité »
- Formation provinciale sur la gestion et l'estimation du risque homicide

Formations internes obligatoires à compléter avant la fin de la probation :

- 3 jours de formation à l'hébergement
- 3 jours de formation à la liaison
- 3 jours de formation à la ligne Prévention suicide Laval
- 1 nuit de formation à l'hébergement
- Formation RCR (ciblant 4 employé.es aux 3 ans).

Formations continues non obligatoires qui sont offertes aux employés:

- Intervention auprès des enfants suicidaires : La problématique suicidaire chez les enfants de 13 ans et moins
- Intervenir auprès des hommes
- L'intervention de crise dans le milieu 24/7
- Gestion du risque suicidaire et de la destructivité chez les troubles de la personnalité
- Approche AOS en contexte de crise
- Dépistage et évaluation du besoin d'aide – alcool/drogue/jeu (DEBA)

D'autres formations ont été suivies durant l'année principalement par les membres de l'équipe de direction :

- Risques psychosociaux au travail (CNESST)/Coordo RH et finances
- Cyber sécurité (MonTechnicien)/Direction générale
- Santé et sécurité au travail (CNESST)/Membres du comité de santé et sécurité

- Cultiver la reconnaissance au travail (MOOC, Université Laval)/Coordo RH et finances
- Paie avancée (EmployeurD)/Coordo RH et finances
- Loi du 1 %/Coordo RH et finances
- Conférence Organisme SPHERE SSG/Direction générale
- Trajectoire dépendance de Laval/Direction générale
- Co-Pilot (MonTechnicien)/Direction générale
- Journée de réflexion sur la prévention du suicide (CISSSL)/Direction générale, gestion clinique, intervention
- Logement social, communautaire et abordable (PRDS)/Direction générale
- Colloque provincial sur la prévention du suicide (RCPSQ)/Direction générale, gestion clinique
- Introduction à l'ACA en santé et services sociaux (CDCL)/Direction générale et membres du C.A.
- Sensibilisation sur les diagnostics en santé mentale (Institut Pinel) /Gestion clinique
- Civilité au travail à titre de cadre/Gestion clinique
- Troubles concomitants/Gestion clinique
- DPJ : Signalement et motifs de compromissions et obligations professionnelles/Gestion clinique
- Lancement de SARAH, le Système d'apprenant rapide pour les alternatives à l'hospitalisation en santé mentale (CHUM)/Direction conseil, gestion clinique
- Différents logiciels, instructions d'utilisation et d'entretien d'équipements variés en lien avec notre installation dans nos nouveaux bâtiments/Équipe de direction et d'intervention

**Le nombre d'heures associées à la formation correspond à 2 177 h pour l'année 2025-2026.
Les frais totaux de formation ont représenté 3 % de la masse salariale et se sont élevés à 67 557 \$.**



LE FINANCEMENT (ASSOCIÉ AUX SERVICES COURANTS)

Nous avons suivi les étapes suivantes afin d'assurer une bonne gestion financière :

- Le budget 2025-2026 a été établi, analysé et adopté par le conseil d'administration ;
- Toute modification à ce budget a été soumise au conseil ;
- La direction a exercé un suivi serré des dépenses ;
- La procédure de gestion financière a été appliquée ;
- Les principes comptables ont été observés et nous nous sommes soumis aux recommandations de la firme indépendante, Carrier Joyal CPA, qui a effectué notre audit de l'année 2024-2025.

L'îlot est principalement financé à sa mission globale par le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Depuis janvier 2023, en réponse aux risques de rupture de services dans les centres de crise du Québec, le ministère de la Santé et des services sociaux a bonifié le financement de ces derniers sous forme récurrente d'ententes pour activités spécifiques du PSOC. Elles font l'objet de redditions de compte distinctes.

Des sommes non récurrentes provenant de la Direction générale de la santé publique du Québec ont été distribuées aux différents territoires en lien avec le cadre de la stratégie nationale de prévention du suicide 2022-2026. L'îlot en fut bénéficiaire en 2025-2026.

Depuis mars 2023, le bâtiment acquis pour notre projet de relocalisation générerait des revenus de location pour un espace de 300 pi.ca. Cette location a pris fin le 29/03/2026.

Cette année encore, plusieurs personnes éprouvées par le suicide de leur proche ont effectué des dons à L'îlot afin de prévenir tout acte autodestructeur chez la population lavalloise. Ces dons permettent d'accroître le personnel en période de pointe et d'agir plus rapidement. Nous sommes reconnaissants à l'égard de ces familles. Merci à la Fondation Carmand Normand, à la Banque Laurentienne, à l'entreprise Grimard ainsi qu'à l'organisme Equijustice pour avoir pensé à nous en 2025-2026. De plus, pour la première fois en 25 ans, nous avons reçu un don par legs testamentaire. Cette action nous touche beaucoup. L'îlot a également participé à une activité de levée de fonds pour contrer le suicide lors du Défi Joue Don 2026 dont L'îlot y participait pour une 4e année consécutive.

Nous sommes inscrits à CANADON afin de recueillir des dons à partir de notre site internet.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec



Santé
et Services sociaux

Québec



LES PARTENAIRES

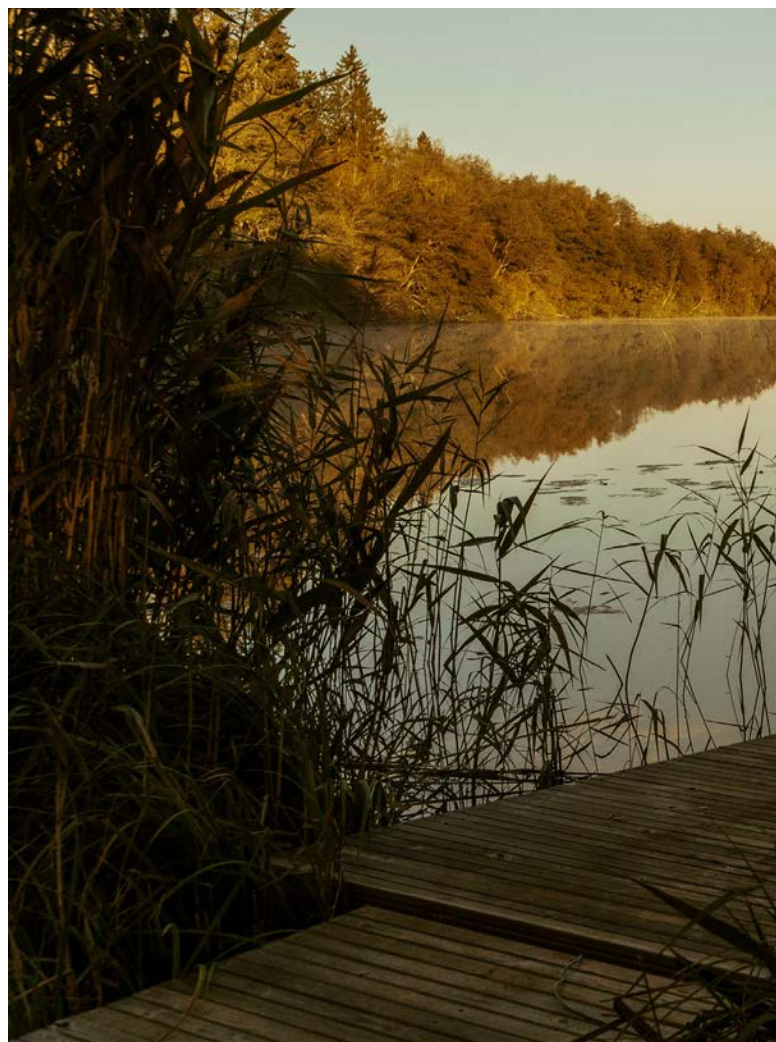
ENTENTES DE COLLABORATION

Annuellement, nous répondons aux demandes de plus de 250 intervenants différents provenant de quelques 40 organisations. L'efficacité de nos services doit débiter par une connaissance rigoureuse des services offerts par nos partenaires. Leurs modalités d'accès, leurs clientèles, leur développement, leur transformation, leur personnel et son roulement, représentent quelques-unes des informations à revisiter périodiquement. Au fil des ans, nos mécanismes d'accès se sont adaptés à chacun d'eux. Plusieurs ententes de collaboration ont été conclues.

Les rencontres de mise-à-jour des différentes ententes et collaborations effectuées en 2025-2026 se résument ainsi :

Rencontres partenaires

- Rencontre avec le Centre de détention/entente pour des évaluations du risque suicidaire dans les milieux carcéraux de Laval en cas de surcharge
- Révision trajectoire de services Centre de détention Leclerc et notre service Prévention Suicide Laval (PSL)
- Révision de l'entente entre CPS Montréal et PSL
- Révision de l'entente entre CHOC et L'îlot (3)
- Rencontres avec Urgences-santé pour entente de collaboration (3)
- Révision de la trajectoire de services entre L'îlot – GASMA
- Mise à jour de la trajectoire ABC – L'îlot
- Révision de l'entente, trajectoire et cartographie TIBD et UIBP - L'îlot (4)
- Révision de la trajectoire de services de L'îlot – Services jeunesse du CISSSL
- Révision de la trajectoire PSL avec l'équipe spécialisée en prévention du suicide (ESPS) du CISSSL
- Rencontre de la trajectoire de service de L'îlot vs Volet Réinsertion sociale (2)
- Rencontre avec le Centre de réadaptation en dépendance du CISSS de Laval (CRDL) : Révision d'une nouvelle procédure de référencement et mise en place d'un nouvel outil de dépistage pour les intervenants (2)
- Rencontre co-cheffes de services GMF de Laval : Formation sur mesures aux agentes administratives des GMF
- Rencontre Cheffe de services Programme Intervention en négligence grave 0-12 ans– Réflexion sur la trajectoire de crise jeunesse et planification d'une présentation de services
- Rencontre avec la direction santé mentale et dépendance au Pavillon Albert-Prévost/Convenir des modalités d'arrimage des services.





Nous collaborons étroitement avec l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé ainsi qu'avec l'ensemble des programmes du CISSS de Laval. Les lavallois desservis par le Pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal (CIUSSS du Nord de l'île de Montréal) nous sont aussi référés, au besoin.

Organisme désigné dans le cadre de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (LPP) et inscrit dans la trajectoire de services concernant le risque homicidaire, nous sommes en mesure d'estimer la dangerosité, d'offrir des services auprès de la personne en difficulté ou de guider les policiers et les paramédics dans leur décision en contexte de risque immédiat et de refus de collaboration.

Nous effectuons une rétro-information et communiquons des références personnalisées aux services appropriés. Une co-intervention avec un professionnel d'une organisation partenaire est possible et le partage inter-établissement des expertises est sollicité.

En contexte d'intervention policière auprès de personnes en détresse, le policier peut mettre en lien ces personnes avec les intervenants de notre ligne 24/7 de prévention du suicide (PSL) afin d'estimer la dangerosité, offrir un service spécialisé en ligne et guider l'intervention policière. Cette pratique permet de proposer aux personnes en difficulté des services mieux adaptés tout en évitant la judiciarisation ou le recours inapproprié aux urgences.

Soucieux d'une desserte de services optimale pour la population lavalloise, sans duplication de services, nous avons établi des trajectoires et modalités d'arrimage avec le service 811-Info social du CISSS de Laval. La population ayant besoin de services de crise peut, en tout temps, composer le 811 / option 2. Ce service répondra aux besoins de la personne ou, lorsque nécessaire, fera référence à nos services.

Au fil des ans, L'îlot a toujours démontré son intérêt à participer aux transformations du réseau public de la santé et des services sociaux et à contribuer à la qualité des soins et des services pour le mieux-être de la population lavalloise.

Les organismes communautaires, les services municipaux et les établissements scolaires, sont des partenaires de choix. Nous répondons présents à toute consultation ou demande de référence de leur part. Nous intervenons auprès des appelants anglophones du Centre de prévention suicide le Faubourg lors d'absence de personnel bilingue à ce centre.

L'ÉQUIPE ABC

Le plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) comprend trois mesures ciblées par l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM) devant être dispensées par les CISSS et CIUSSS :

- Équipe d'accompagnement bref dans la communauté (ABC)
- Traitement intensif bref à domicile (TIBD)
- Unité d'intervention brève en psychiatrie (UIBP) (6 lits)

Nous avons poursuivi notre collaboration étroite avec l'équipe ABC en 2025-2026 puisque le modèle lavallois, élaboré avec notre participation, s'inscrit dans une continuité des services offerts par L'îlot. L'équipe ABC complète les besoins identifiés. Dans la trajectoire de services, ces besoins se retrouvent à l'urgence (détection des personnes pouvant bénéficier de services de crise) et au niveau des services de crise nécessitant une évaluation psychiatrique ou des services spécialisés de 2e ligne.

L'équipe ABC détecte et réfère la personne dès l'urgence de l'hôpital Cité-de-la-Santé, à L'îlot si besoin, ou à sa propre équipe si la personne requiert des soins médicaux psychiatriques pour résoudre sa crise. Lorsqu'une personne admise dans les services de L'îlot a besoin d'une évaluation psychiatrique ou d'un service spécialisé de 2e ligne, L'îlot travaille de pair avec l'équipe ABC ou lui réfère cette personne.

Comme l'équipe ABC ne travaille pas 24/7, L'îlot assure un accès à des intervenant.es de crise pour la clientèle desservie par l'équipe ABC de 20 h à 8 h, 7 jours/sem.

Nos bases de données sont bonifiées, l'organisation de nos services est ajustée et nos intervenant.es sont formé.es à cette trajectoire.

Des suivis et ajustements de la mesure ont été effectués régulièrement.

Nous avons accueilli la psychiatre répondante ainsi que la responsable de ces trois mesures du PAISM du CISSS de Laval, dans nos nouveaux locaux pour une visite et pour une analyse des résultats de l'implantation de l'équipe ABC et de ses impacts sur les services de L'îlot. Des bonifications sont à prévoir.

Nous avons participé à l'inauguration du Système d'apprenant rapide pour les alternatives à l'hospitalisation (SARAH) portant sur les projets vitrines des trois mesures et nous avons inscrit notre implication à l'implantation de l'équipe ABC de Laval, aux prix reconnaissance de Santé Québec 2026.

Nous estimons avoir fait le bon choix en ciblant la complémentarité et l'arrimage de ces services, en toute collaboration.

LES SERVICES AUX PROCHES DE PERSONNES SUICIDAIRES

La mesure 2.4 de la Stratégie Nationale de prévention du suicide 2022-2027 souhaite sensibiliser les professionnel.les et les intervenant.es, aux besoins des proches de la personne qui pense au suicide ou qui a fait une tentative et les outiller à cet égard. La direction de la santé publique du CISSS de Laval cherche à mobiliser ses partenaires à cette mesure.

Depuis quelques années, L'îlot développe des services pour répondre aux besoins des appelants, proches de personnes suicidaires. *Prévention Suicide Laval* les outille dans leurs interventions, effectue une rétro-information auprès d'eux, élabore des filets de sécurité, appelle la personne suicidaire à la demande du proche ou contacte la personne suicidaire si l'intervenant.e a des raisons de soupçonner un risque important (relance initiée). Ces types de services augmentent à chaque année.

L'îlot étendra ce service, aux proches de personnes suicidaires s'adressant à d'autres partenaires. L'élaboration d'ententes et de trajectoires fut réalisée en 2025-2026 principalement avec l'équipe spécialisée en prévention du suicide et Info-Social du CISSS de Laval. Le service sera offert dès l'année 2026-2027.

URGENCES-SANTÉ

Déjà développé auprès du Centre de prévention du suicide (CPS) de Montréal, Urgences Santé souhaitait établir une entente avec L'îlot assurant un contact téléphonique avec notre personnel formé en prévention du suicide et l'appelant suicidaire, en attente de l'arrivée des paramédics.

L'organisation de nos services a été ajustée, il y a eu ajout de lignes téléphoniques dédiées à ce service. Il sera offert dès l'année 2026-2027.

AUTRES ACTIVITÉS D'ARRIMAGE ET DE REPRÉSENTATION

Pour s'assurer de la complémentarité, de l'efficacité et de

l'efficacité de nos services, mais aussi pour pouvoir mieux ajuster nos mandats et veiller à une bonne visibilité de notre organisme, la directrice générale, la gestionnaire clinique et l'adjoint clinique sont généralement impliqués au sein de plusieurs comités.

De par leurs fonctions, la gestionnaire clinique et l'adjoint clinique, ont répondu à des demandes de consultations et de requêtes quotidiennement et ont effectué une rétro-information rapide auprès des partenaires lors de situations problématiques afin de maintenir optimale la collaboration entre les différentes instances.

Présentations de nos services (partenaires)

- Présentations de services au programme d'intervention intégrés lavallois pour les enfants (PIILE) (30 partenaires)
- Présentation de l'offre de services L'îlot à l'organisme CHOC
- Présentation des services au chef de psychiatrie de l'urgence et unité psychiatrique de CSL
- Présentation des services à Ferme au travail (9 partenaires) – Programme réinsertion sociale
- Présentation de services au Volet réinsertion sociale du CISSS
- Présentation de services aux équipes Info-Social (environ 30 personnes)
- Participations (2) Midi-Conférence : Violence conjugale et familiale (VCF) x service de police de Terrebonne (120 personnes)
- Rencontre préparatoire co-cheffe de services GMF : Présentation de la formation sur-mesure
- Présentation à la Journée de réflexion sur la prévention du suicide du CISSSL (105 personnes)
- Présentation de services lors du Midi-Conférence de la TCVCASL (50 personnes)
- Participation à la 2ième édition des réseaux Momo / Collège Montmorency (100 personnes)
- Rencontre GAP – Nouvelle présentation de services

Rencontres partenaires (membrariat)

- Rencontre semi-annuelle Arrimage-Groupe d'intervention rapide (A-GIR) (2)
- Table de Concertation en Violence Conjugale et Agressions à caractère Sexuel de Laval (TCVCASL) (3)
- PRDS/Logement social (1), Retour mesure services langue anglaise (1)
- Corporation de développement communautaire de Laval (CDCL) (6)
- Coalition des organismes communautaires en santé mentale de Laval (COSML) (6)
- Regroupement des Services d'Intervention de Crise du Québec (RESICQ) (3)
- Réseau des organismes en itinérance de Laval (ROIL) (1)
- Regroupement des centres de prévention du suicide du Québec (RCPSQ) (6)
- Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) (Documentations, Défi Joue Don)
- Fédération des OSBL d'habitation Laval/Laurentides/Lanaudière (FOH3L) (Échanges, documentations, assurances)
- Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec (RSIQ) (Documentations)

Événements

- Participation au Panel d'experts BMU-IUSMM pour la Rédaction de notes cliniques en santé mentale
- 30e anniversaire Société de l'Autisme et des TED
- Porte ouverte BCJ
- Porte ouverte Maison 100 limites
- 40e anniversaire de CPIVAS
- 40e anniversaire de CHOC
- 30e anniversaire d'OASIS
- Porte ouverte Centre communautaire Simone-Monet-Chartrand
- Speed-Dating/C.A. de choix (ville de Laval)
- Réception civique de la ville de Laval
- Cérémonie Bénévolat de Ville de Laval

- Inauguration de L'Archipel de L'îlot
- Visite d'élus municipaux/Présentation des services de L'îlot

LA COMMUNICATION

SITE INTERNET: LILOTCRISE.CA ET LILOTCRISIS.CA

En 2025-2026 ce site fut mis à jour. En plus de permettre l'accès à des formulaires dynamiques de satisfaction, de plainte et autres, la version anglaise donne aussi accès à la description de nos services en créole, espagnol et arabe. Les donateurs peuvent directement y faire un don et contribuer au développement de nos services et projets. Les personnes intéressées à devenir membre ou administrateur ont accès aux modalités spécifiques. Il y a place aux affichages de postes. Les rapports annuels sont accessibles ainsi que la description du projet l'Archipel de L'îlot. En respect à la loi 25, la politique de confidentialité de L'îlot ainsi que le nom et les coordonnées de la personne en charge de sa conformité, s'y trouvent. Il y eu 24 214 visites de ces sites en 2025-2026 (22 892 visites du site en langue française et 1322 visites pour les autres langues), soit 13 % de plus qu'en 2024-2025.

OUTILS PROMOTIONNELS

Le déménagement de nos services a occasionné la modification de l'ensemble de nos coordonnées, incluant tous nos numéros de téléphones et télécopieur. Pour ne pas semer la confusion, un comité, accompagné d'une consultante, a proposé des outils différents, inspirés des couleurs de notre nouveau bâtiment. Ils ont été produits pour notre inauguration et distribués sur tout le territoire. Pour éviter des risques sérieux, des mesures ont été prises afin d'accéder à L'îlot aussi via les anciennes coordonnées, jusqu'au 31 mars 2026.



PRÉSENTATIONS DE NOS SERVICES, KIOSQUE ET REPRÉSENTATION (POPULATION)

- Rencontre préparatoire présentation de services + sensibilisation LHJMQ
- Atelier de sensibilisation à la ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) (45 personnes)
- Création d'un vidéo de l'équipe PSL pour l'ESPS et diffusé dans toutes les formations sentinelles et GEDPAS effectuées par l'équipe spécialisé en prévention du suicide du CISSSL
- Participation et présentation des services à la journée Annuelle des réseaux Sentinelles (80 personnes)
- Match de sensibilisation/ACSM : kiosque Prime de Laval « parlons-en » (+ 500 personnes)
- Kiosque santé et bien-être horticole
- Kiosque de sensibilisation à la violence – Collège Letendre (environ 100 personnes)
- Défi Joue Don 2026



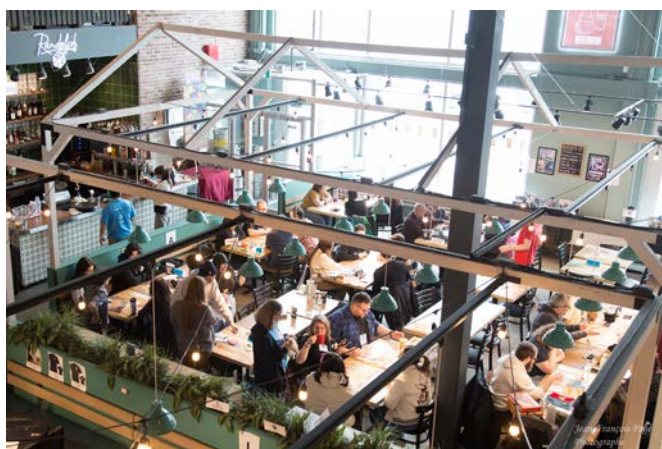
RÉCEPTION CIVIQUE DE LA VILLE DE LAVAL

Le 23 juin 2025 la mairie de Laval célébrait la fête nationale en compagnie de dignitaires et de partenaires. L'îlot a été choyé de participer à cet événement qui lui a permis d'annoncer la relocalisation de L'îlot dans son nouveau bâtiment et de remercier la contribution des élu.es pour la réussite de ce projet.



DÉFI JOUEDON

L'îlot a participé à une activité bénéfique destinée à l'Association québécoise en prévention du suicide (AQP). Le Défi Joue Don avait lieu à Laval au Randolph pub ludique, dimanche le 22 mars 2026. L'équipe « Les joyeux naufragés », représentés par des administrateurs, des employé.es et la directrice générale de L'îlot, y était. Il s'agit d'une occasion de visibilité de nos services pour la population Lavalloise.



LE PROJET DE RELOCALISATION



LA VISION DE L'ARCHIPEL DE L'ÎLOT

Le bâtiment qui abritera L'îlot est à l'image de plusieurs petites îles, interdépendantes, et qui, mises en association, constituent un archipel, solide et rempli d'une diversité de services essentiels, de crise et de prévention du suicide.

LA SITUATION

Possédant un bail devant se terminer le 30 juin 2025, L'îlot a entrepris, depuis plusieurs années, des démarches dans le but de se relocaliser. Les nombreuses actions qui ont été entreprises pour financer le projet, ont porté fruit.

L'îlot est devenu propriétaire d'un immeuble le 29 mars 2023. La deuxième étape essentielle consistait à la construction d'une aile « hébergement de crise » afin d'y transférer l'ensemble de nos services avant de risquer leur rupture. Ces travaux avaient débuté en septembre 2024. Le bâtiment presque complété, nous a été livré en juin 2025.

LA CONSTRUCTION DE L'AILE HÉBERGEMENT DE CRISE

Le suivi des travaux a été soutenu par une équipe de chargés de projet (Rayside architecture, GRT Bâtir son quartier, Brago construction), de professionnels (ingénierie, surveillances diverses), ainsi que par des représentants de L'îlot (la directrice générale, deux administrateurs et la gestionnaire clinique) siégeant au comité chantier qui s'est rencontré à 18 reprises en 2025-2026. Outre ces rencontres, la sollicitation des membres du comité et principalement de la directrice générale, fut quotidienne. Des travaux d'une telle ampleur demandaient réflexions, temps et solutions à tous les jours.

Olivier Guimond (chargé de projet, Rayside), Gérald Vigeant (Président), Allan Chrétien (GRT Bâtir son Quartier), Philippe D'Astous (Vice-président Brago)
Bas : Karine Mancuso (Rayside), Carol Ladouceur (administratrice), Alex Théorêt (chargé de projet, Brago)



Malgré certains écueils, l'entrepreneur général Brago construction a proposé des solutions alternatives judicieuses aux plans de construction d'origine, limitant les dépassements de coûts excessifs et permettant de compléter le projet selon le budget alloué. Le comité chantier, les différents chargés de projet et l'entrepreneur général ont travaillé efficacement, de façon proactive et dans la bonne humeur durant toute la durée des travaux.

LES TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2025-2026

- Finition extérieure du bâtiment en construction (éclairage, revêtement...)
- Climatisation, électricité, chauffage
- Finition intérieure du bâtiment en construction (cuisine, salle à manger, chambres et salles de bain, salon, salle électrique, salle d'entretien, salle anti-punaise...)
- Installation de mesures sécuritaires (Serrures Salto/clés à puces, panneaux incendie, caméras, clôture...)
- Génératrice
- Banc, supports de vélos, main courante
- Pavage, marquage du stationnement et affichage
- Aménagement paysager
- Réfection du bâtiment existant (revêtement, toiture/ réparation, ventilation, climatisation, porte de sortie de secours)



UN HÉBERGEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS...







LE DÉMÉNAGEMENT

La préparation de l'Archipel de L'Îlot à l'arrivée de l'ensemble des services a été effectuée de manière à ce qu'il n'y ait pas d'interruption de services. Dès le jour du déménagement, le personnel intervenant du quart de jour s'installait dans ses nouveaux locaux. Durant 2 semaines, l'hébergement de crise se faisait par l'entremise d'autres centres de crise de territoires limitrophes suivant une entente, afin de pouvoir emballer et débiller le matériel. Pour réaliser cet exploit, plusieurs démarches ont été accomplies en parallèle avec la terminaison des travaux de construction :

- Plan des localisations des différents services/bureaux, installation des câbles informatiques et téléphoniques ;
- Achat et installation des meubles et des équipements (hébergement et bureaux);
- Disposition des meubles laissés par l'ancien propriétaire. Production de clés pour meubles (bureaux) et modification des combinaisons d'accès de certains espaces;
- Achat, planification et préparation du matériel informatique en lien avec le jour du déménagement;
- Contrat, planification et programmation suivant les besoins de L'Îlot auprès du fournisseur en téléphonie (obligation de changer tous les numéros de téléphones);

- Achat et installation d'un nouveau système téléphonique et ses combinés (formation), ainsi que sa mise en fonction avec le fournisseur de services ;
- Installation de serrures électroniques, programmation, formation et création de clés (puces) pour le personnel et de cartes pour la clientèle admise à l'hébergement;
- Installation de caméras, programmation et formation ;
- Création de cartes d'identités pour le personnel ;
- Élaboration d'un plan de mesures d'urgence ;
- Visite des lieux pré-déménagement du personnel, formation (clés, mesures d'urgence...);
- Demandes de soumissions pour compagnie de déménagement ;
- Emballage, archivage, déchiquetage (dossiers cliniques et administratifs selon la politique d'archivage);
- Déménagement (20 et 21 juin 2025) ;
- Location additionnelle (1 mois) dans les anciens locaux, afin de libérer les espaces adéquatement. Certains meubles et accessoires ont été laissés sur place répondant au besoin de l'organisation communautaire qui y aménageait.

L'INAUGURATION

L'inauguration a eu lieu le lundi 22 septembre 2025 à 14h. M. Skeete et Mme Schmaltz ont représenté les élus provinciaux de Laval et ils ont pris la parole avec M. Charles Guindon de Bâtir son Quartier, M. Martin Camiré, du CISSS de Laval et M. Gérald Vigeant, Mme Francyne Doré et Mme Sylvie Picard, de L'Îlot. La prise de parole a été animée par Mme Paula Beaudoin, administratrice. À la coupure de ruban s'est ajouté M. Michel Allen de la ville de Laval et M. Patrick Robin de Caisse Desjardins. Les élus municipaux ne pouvaient être présents, compte tenu des élections de l'automne. Ils ont été conviés plus tard dans l'année (durant la semaine de prévention du suicide). 85 personnes furent présentes dont une large partie était composée de partenaires. Les outils promotionnels furent prêts et distribués, des pochettes complètes furent préparées, des ballons et amuses gueules accompagnaient l'événement. Les modalités de stationnement avaient été proposées. La ville de Laval a magnifiquement orchestré le plateau de la conférence. Les administrateurs.trices ont participé à l'accueil et à la gestion du stationnement.



L'inauguration

LES INONDATIONS

L'îlot a dû faire face à deux inondations dans la nouvelle aire hébergement les 7 juillet 2025 et 7 mars 2026. Le premier événement s'est résolu rapidement par les entrepreneurs et la compagnie de couvreurs, sans grande nuisance pour l'organisation. Le deuxième a endommagé substantiellement trois chambres qui ont été fermées à la clientèle. Des mesures rapides ont été enclenchées pour retirer les matériaux humidifiés par l'eau, afin d'éviter la formation de moisissure. Les assurances de L'îlot, des entrepreneurs et des couvreurs sont impliquées dans le dossier. Des analyses plus approfondies devront se produire durant la période chaude de l'été pour identifier la cause, avant de finaliser les réparations des chambres.

LA TÉLÉPHONIE

Le déménagement a occasionné l'obligation de changer les numéros de téléphones utilisés depuis 25 ans.

Outre la nécessité de revoir tous nos outils promotionnels, une kyrielle d'interventions auprès des fournisseurs de services a été nécessaire pour tenter de solutionner des problèmes téléphoniques constants. Les techniciens et programmeurs de ces services ne semblent plus habilités à implanter un service identique à ce qui fonctionnait auparavant. Ces démarches ont duré plus d'un an et les écueils ne sont pas encore entièrement réglés. La programmation répond actuellement aux besoins de L'îlot. Toutefois, les lignes coupent en pleine conversation. Les représentants du fabricant du système téléphonique sont impliqués dans la recherche de solution mais les causes ne sont toujours pas identifiées. Une des solutions proposées est la prise en charge totale par le fournisseur de services. Ce faisant, les équipements devront être entièrement changés. Des coûts importants sont à prévoir sans garantie de résultat. Nous nous excusons auprès de notre clientèle et de nos partenaires. Nous tenterons de régler ces irritants en 2026-2027.

LE FINANCEMENT (ASSOCIÉ AU PROJET DE RELOCALISATION)

Après plus de quatre années de démarches, le montage financier nécessaire à la réalisation du projet fut complété.

Résumé des contributions financières :

- Contribution de L'îlot (fonds affectés) ;
- Soutien aux initiatives en développement social/Fonds de lutte à la pauvreté ;
- Programme fédéral en itinérance Vers un chez-soi ;
- Fonds de rayonnement des régions 2021-2022 et 2022-2023 ;
- Fonds du grand mouvement Desjardins ;
- Société d'habitation du Québec (SHQ) par décret ministériel ;
- Ville de Laval via la Communauté métropolitaine de Montréal en lien avec la SHQ et le décret ministériel ;
- Ville de Laval-Centre de bénévolat moisson Laval/Soutien Covid 2e vague ;
- Ville de Laval/Programme de soutien financier à la consolidation des organismes en développement social 2023, 2024 et 2025 ;
- Fonds fédéraux de relance des services communautaires via Centraide du grand Montréal ;
- Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL)/Financement initial ;
- Fonds d'acquisition de Montréal (prêt remboursé) ;
- Dons de particuliers pour soutenir le projet.

Syndicat de copropriété

Pour bénéficier des fonds rattachés à l'habitation de la Société d'habitation du Québec (SHQ), il a été nécessaire de diviser la propriété en 3 lots horizontaux. L'îlot est propriétaire des deux parties privatives ainsi que de la partie commune. La division cadastrale, la création d'un syndicat de copropriété pour la partie commune, l'assemblée constituante du syndicat de copropriété, la nomination des administrateurs et l'ensemble des obligations rattachées à cette division furent réalisés. La Loi 16 impose la production et la révision aux 5 ans, d'un carnet d'entretien ainsi qu'une étude de fonds de prévoyance. Ces démarches seront réalisées en 2026-2027 en respect de la Loi (date limite 14 août 2028).

Avec la participation financière de :



Gouvernement
du Canada



LES DONNÉES SUR NOS SERVICES DE CRISE

En intervenant en période de crise, L'îlot s'implique afin d'éviter une désorganisation ou un recours à l'hospitalisation, et cherche à faciliter une réintégration dans la communauté d'une clientèle pouvant bénéficier d'un congé hospitalier plus hâtif.

L'ORGANISATION

En intervenant en période de crise, L'îlot s'implique afin d'éviter une désorganisation ou un recours à l'hospitalisation, et cherche à faciliter une réintégration dans la communauté d'une clientèle pouvant bénéficier d'un congé hospitalier plus hâtif.

CHEMINEMENT DE LA DEMANDE

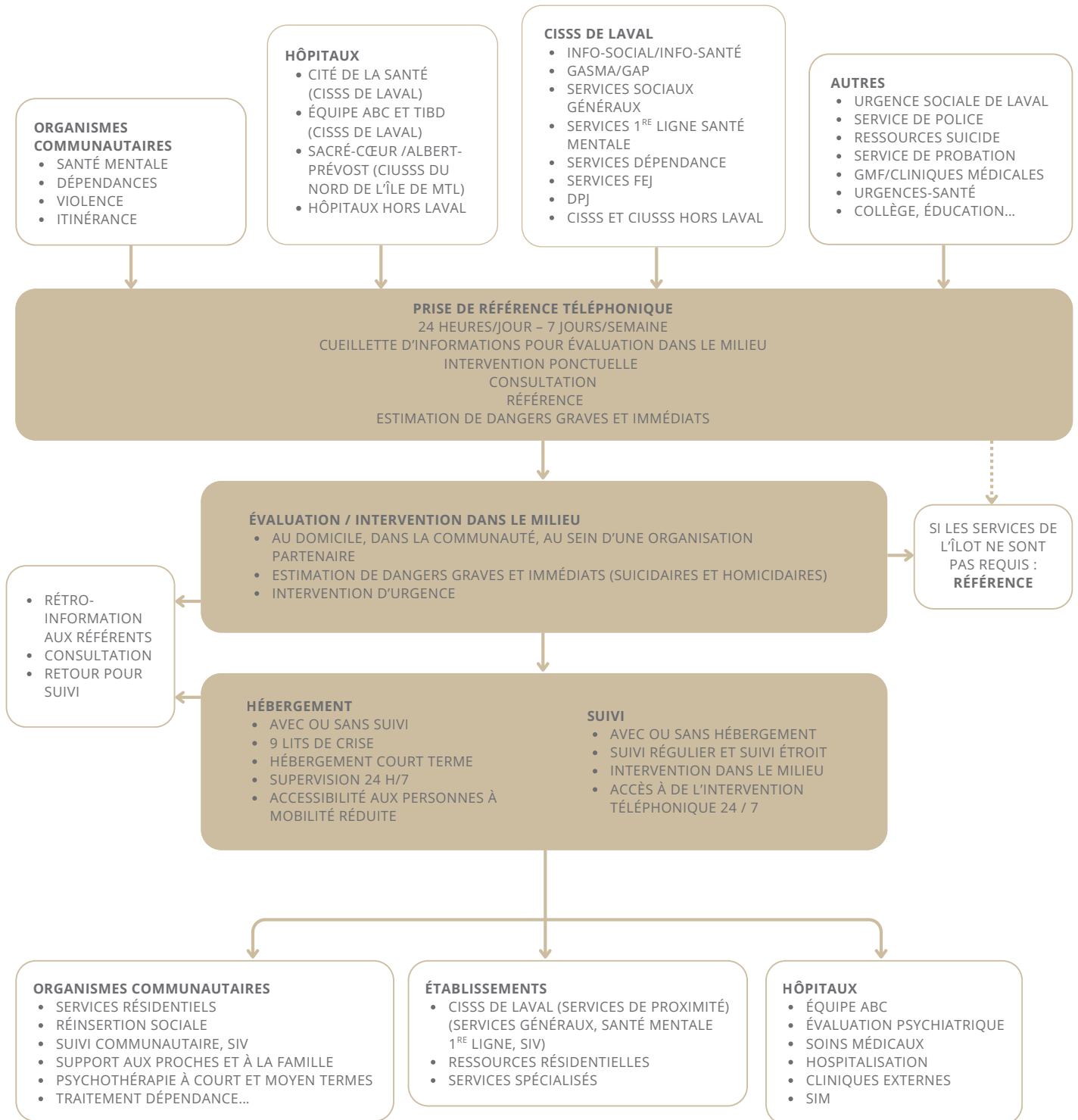
La demande provient d'un.e intervenant.e de tout type d'institution en contact avec une personne lavalloise en situation de crise. Celui-ci ou celle-ci estime que cette personne a besoin d'une aide rapide, mais ni lui/elle ni ses collègues ne sont en mesure d'y répondre. Il/Elle prend alors contact avec L'îlot où un.e intervenant.e de liaison collige les informations et contacte la personne en difficulté afin de convenir avec elle du lieu et de l'heure de rencontre. On lui offre dès lors accès à des services d'appoint 24/7, lui permettant de joindre L'îlot en cas de besoin et ce, avant même cette première rencontre.

Par la suite, notre intervenant.e transmet ces informations à l'évaluateur.trice de L'îlot qui se rendra au lieu désigné pour estimer la situation, effectuer une intervention, proposer les services les plus appropriés. Il/Elle recommandera un hébergement de crise si un retrait du milieu est privilégié ou remettra à la personne le nom de l'intervenant.e qui assurera l'intervention de suivi pour les sept prochaines semaines ainsi que le numéro de téléphone donnant accès à un.e intervenant.e 24/7, à utiliser en cas de besoin. Ces interventions se déroulent en face à face. La personne accède à l'hébergement par voie sécuritaire.

L'intervenant.e qui a fait la référence est alors avisé.e des décisions prises concernant la personne référée. Notre travail est effectué en collaboration avec les différentes organisations. Une fois la crise résorbée, la personne poursuivra ses démarches avec l'intervenant.e référent.e, si elle est connue de ses services, ou sera référée, au besoin, à des services appropriés.



ORGANISATION DES SERVICES DE CRISE DE L'ÎLOT



LES SERVICES DE CRISE EN 2025-2026

Intervenir en situation de crise, c'est d'abord et avant tout accueillir la personne dans sa détresse et l'accompagner à travers les différentes étapes qu'elle devra franchir pour retrouver un mieux-être. L'établissement d'un lien de confiance est nécessaire pour que la personne accepte notre soutien et collabore avec nous à la recherche de solutions à ses problèmes. Bien qu'il soit difficile de tracer un parcours linéaire de cet accompagnement, une fois admise à nos services, la personne sera généralement accompagnée par nos intervenant.es dans les étapes d'apaisement, de sécurisation, de prise de conscience, de mobilisation et de fin de services.

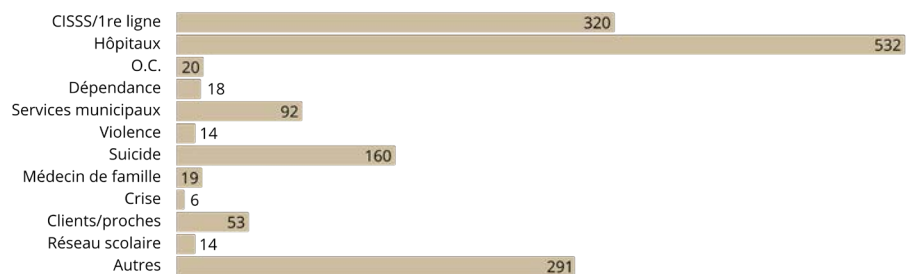
DEMANDES D'AIDE TRAITÉES

Le nombre d'appels reçus des référents avait augmenté de 16 % en 2024-2025 mais a légèrement diminué de 5 % par rapport à l'an passé. Parmi ces 1 539 appels, il y a eu 1 173 demandes de services et 366 autres demandes ayant trait principalement à de la consultation ou à des demandes d'information. Parmi les 1 173 demandes de services, il y eut 1 090 nouvelles admissions. Cela représente une baisse de 4 % par rapport à 2024-2025. Les autres demandes ont été réorientées. À cela s'ajoutent les services qui ont été complétés en 2025-2026 pour 135 personnes admises à la fin de l'année précédente. Parmi les personnes nouvellement admises, 306 ont été référées par l'équipe ABC ou ont pu joindre 24/7 nos intervenants alors qu'elles étaient desservies par cette équipe, 8 provenaient du service TIBD et 5 avaient un potentiel suicidaire élevé et ont reçu un service de suivi étroit. 4 personnes inscrites au programme des troubles de la personnalité ont accédé à nos services et 5 personnes non volontaires, en situation de danger grave pour elle-même ou pour autrui, furent dirigées vers l'hôpital.

APPELS DES RÉFÉRENTS		2024-2025	2025-2026	%
Appels des référents de l'année		1 628	1 539	- 5 %
Autres services	Consultation	174	148	
	Information	169	122	
	Walk-in	5	3	
	Non-pertinent	54	93	
Demandes de services à la référence		1 226	1 173	- 4 %
Demandes de services refusées/réorientées		89	83	

DESSERTE DE SERVICE POUR LA PÉRIODE			2024-2025			2025-2026		%
Desserte pour la période	Ouverture	Continuité	Total	Ouverture	Continuité	Total		
Admission générale	922	113	1 035	762	92	854		- 17 %
Équipe ABC	202	-	202	306	38	344		+ 70 %
TIBD	3	-	3	8	2	10		
Contexte non volontaire	3	-	3	5	-	5		
Suivi étroit	5	-	5	5	1	6		
Programme troubles de personnalité	2	3	5	4	2	6		
Total	1 137	116	1 253	1 090	135	1 225		
Total de la desserte pour la période	1 253			1 225				- 2 %

PROVENANCE DE LA DEMANDE D'AIDE	2024-2025	2025-2026	%
CISSS / Services 1re ligne			
CISSSL/CLSC	73	69	
Info-Social	160	170	+ 6,3 %
Info-Santé	6	5	
Guichet d'accès santé mentale (GASMA)	66	61	
Autres régions	41	15	
Total CISSS /Services 1re ligne	346	320	- 7,5 %
Hôpitaux (CISSS de Laval, CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal et autres)			
Hôpital de la Cité-de-la-Santé	186	168	- 9,7 %
Équipe ABC (références)	32	27	
Équipe ABC (services 24/7 par L'îlot)	181	307	+ 69,6 %
Pavillon Albert-Prévost de l'Hôpital du Sacré-Cœur	26	22	
Autres	26	8	
Total hôpitaux	451	532	+ 18 %
Autres			
Médecine de famille	55	19	
Organismes communautaires	50	20	
Services en dépendance	29	18	
Services en violence conjugale	27	14	
Services municipaux	138	92	
Services en prévention du suicide	227	160	
Clients/Proches	33	53	
Crise (hors Laval)	13	6	
Réseau scolaire	19	14	
Services Publics	-	10	
Autres	240	281	
Total autres	831	687	- 17,3 %
TOTAL	1 628	1 539	- 5,5 %



SERVICES D'APPOINT

Des services d'appoint sont mis à la disposition de la clientèle dès le premier contact téléphonique avec celle-ci, suivant la référence d'une organisation partenaire à nos services. Ces services se déroulent avant la première évaluation en face à face avec la clientèle, après son séjour à l'hébergement ou en post suivi. Ils permettent d'agir en cas de besoin et assurent une fin de service progressive, adaptée et sécuritaire.

ÉVALUATION DE LA SITUATION

Assurée par l'équipe Évaluation, la première intervention de crise face à face consiste en une intervention rapide, brève et directive qui se module selon le type de crise, les caractéristiques de la personne et celles de son entourage. Elle vise à estimer les conséquences possibles (le potentiel de dangerosité, le risque suicidaire, le risque homicidaire ou le risque de décompensation psychique) et à stabiliser l'état de la personne ou de son environnement humain en lien avec la situation en désamorçant, en soutenant, en enseignant des stratégies d'adaptation pour composer avec la situation vécue. Une orientation vers des services ou des soins plus appropriés peut être privilégiée au besoin. Selon la nature des problèmes présentés, la référence peut être soit immédiate vers d'autres ressources, soit vers l'hébergement de crise, vers le suivi de crise de courte durée ou, si la référence provient d'hôpitaux, vers le suivi étroit.

Lieu d'évaluation de la situation

En 2025-2026, 82 % des interventions de crise (évaluation) se sont déroulées en face à face. 34 % de celles-ci ont eu lieu dans la communauté. Cette première intervention de crise (évaluation) a lieu à L'îlot lorsque la personne se présente sur place pour demander de l'aide, lorsque nous jugeons qu'il pourrait y avoir un risque pour l'intervenant.e ou à la demande du client. Afin de mieux protéger notre personnel, nous avons émis des directives préconisant une évaluation à L'îlot lorsque ce potentiel est identifié. En situation de pénurie de main-d'œuvre, pour réduire les délais d'attente, l'ajout de plages horaires effectuées par des intervenant.es d'autres postes, fut appliqué. Cette intervention se déroule généralement au sein de l'organisme et constitue une solution optimale, adaptée à notre réalité.

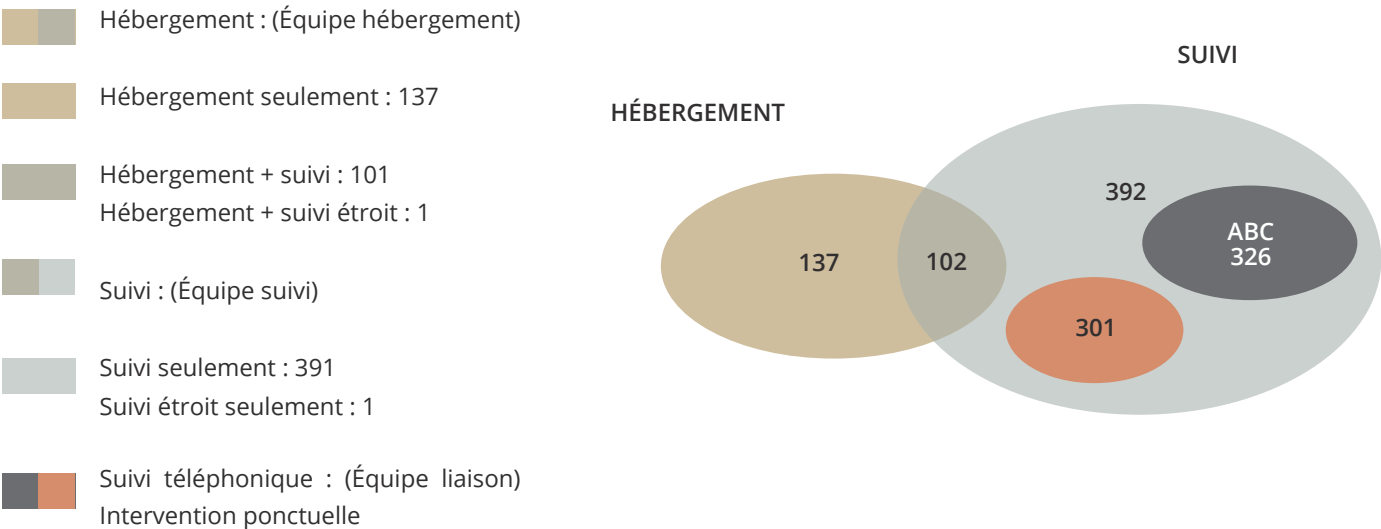
LIEU DE LA PREMIÈRE INTERVENTION DE CRISE (ÉVALUATION)

Domicile	27 %
L'îlot	48 %
Hôpital	5 %
Organismes communautaires	1 %
Travail/École	1 %
Téléphone	18 %



Après la première évaluation, un dossier client est créé. Des 1 225 épisodes de soin durant l'année, certaines personnes ont été dirigées vers des services mieux adaptés à leur état, d'autres se sont sentis suffisamment apaisées pour ne pas avoir besoin de services continus suivant cette première rencontre ou ont préféré utiliser notre ligne de suivi traitée par notre personnel de liaison, de façon ponctuelle (301). L'îlot a soutenu 24/7 les personnes admises à l'équipe ABC (326) par cette même équipe.

En 2025-2026, il y a eu 246 séjours à l'hébergement, dont 109 d'entre eux étaient accompagnés d'un service de suivi externe. 461 épisodes de soins impliquaient des services de suivis externes dont 352 n'ont pas eu recours au service d'hébergement.



HÉBERGEMENT

L'aile de l'hébergement de crise comprend 9 chambres sécuritaires dotées de salle de bain complètes, d'un salon accueillant, d'une cuisine spacieuse et fonctionnelle, d'une salle à manger, d'une salle de loisir, d'un espace patio et de jardin. 3 chambres sont accessibles à la personne à mobilité réduite. La capacité s'est toutefois maintenue à 6 lits une bonne partie de l'année 2025-2026 pour cause de déménagement, de période d'adaptation et de dégâts d'eau. Les données comparatives ont été évaluées sur 6 lits.

Dès l'accueil, la personne résidente est informée du code de vie à l'hébergement. Elle reçoit une carte à puce donnant accès à sa chambre ainsi qu'aux espaces communs. Un protocole anti-insectes indésirables est appliqué. La personne est invitée à prendre une part active dans l'élaboration de son plan d'intervention tout en se dotant d'un rythme de vie lui donnant les outils pour une réintégration rapide à la communauté. À tous les jours, elle est rencontrée par des intervenant.es qui la soutiennent dans ses démarches. Elle a accès à un ordinateur et au réseau Internet.

HÉBERGEMENT							
2024-2025				2025-2026			
Nuitées	Taux d'occupation	Nombre de séjours	Durée moyenne du séjour	Nuitées	Taux	Nombre de séjours	Durée moyenne du séjour
1 515	69 %	216	10,6 jours	1 817	83 %	239	12,3 jours

La durée moyenne du séjour en hébergement pour l'année 2025-2026 a été de 12,3 jours. Généralement une durée de séjour plus élevée reflète un niveau de dangerosité plus important chez la personne hébergée. Le nombre de nuitées a augmenté de 20 % par rapport à l'an dernier. Le nombre de séjours fut de 239 et nous avons hébergé 210 personnes différentes puisque certaines d'entre elles ont séjourné plus d'une fois.

HÉBERGEMENT	2024-2025		2025-2026	
1 séjour		173		182
2 séjours		18		27
3 séjours		1		1
4 séjours		1		-
Nombre de séjours durant l'année		216		239
Nombre de personnes différentes hébergées durant l'année		193		210

SUIVI DE CRISE

Les services de suivi externe constituent une large part des services rendus par nos équipes. Il s'agit là encore d'une orientation préconisée par L'îlot et qui représente une pratique probante en matière de crise puisque la personne poursuit son cheminement dans son milieu de vie.

Certaines personnes référées à L'îlot n'ont pas besoin d'être retirées de leur milieu. La clientèle en suivi bénéficie du service téléphonique et du service d'intervention de crise 24/7 même si elle demeure chez elle. L'intervenant.e désigné.e élabore avec la personne un plan d'intervention et soutient celle-ci à travers ses démarches. Avec son accord, il/elle y implique ses proches et verra à travailler en collaboration avec les ressources partenaires. Le service d'hébergement peut être sollicité avant ou au cours du suivi, au besoin.

Le nombre de suivis réalisés par notre équipe de suivi externe en 2025-2026 fut de 494. On doit ajouter l'accès 24/7 aux personnes suivies par l'équipe ABC, en dehors de leurs heures de services et suivant la fin de leur suivi par leur équipe traitante.

RÉPARTITION DES SERVICES DE SUIVI AYANT EU COURS PENDANT LA PÉRIODE			
2024-2025		2025-2026	
Suivi régulier et suivi étroit 622	Suivi ABC 200	Suivi régulier et suivi étroit 494	Suivi ABC 339
Durée moyenne 62 jours	Durée moyenne 44 jours	Durée moyenne 76 jours	Durée moyenne 93 jours

CONTACTS EFFECTUÉS PAR L'ENSEMBLE DE NOS ÉQUIPES D'INTERVENANT.ES EN 2025-2026			
Rencontres individuelles avec la clientèle	3 555	Accompagnements externes	17
Observations	2 663	Communications téléphoniques avec la clientèle	10 010
Rondes	1 449	Communications téléphoniques avec partenaires	2 428
Consultations cliniques	430	Communications téléphoniques avec proches	299
Communications écrites	1 797	Rencontres avec tiers (proches et partenaires)	49



LE PROFIL DE LA CLIENTÈLE

PORTRAIT

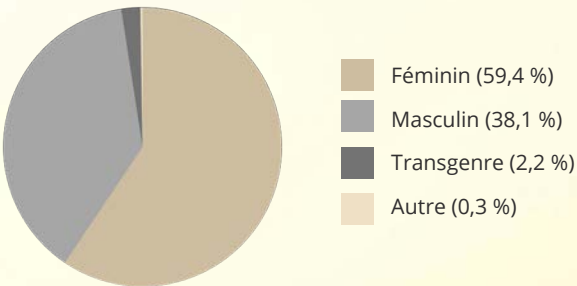
Les données présentées concernent les épisodes de soins durant l'année (1 225).

L'on constate que quelques personnes ont été admises plusieurs fois durant l'année.

RÉCURRENCE DES ÉPISODES DE SOINS DURANT L'ANNÉE	2024-2025	2025-2026
1 admission	978	931
2 admissions	110	112
3 admissions	15	22
4 admissions	1	1
5 admissions	-	-
6 admissions	1	-
Nombre d'épisodes de soins durant l'année	1 252	1 225
Nombre de personnes différentes ayant reçu des services durant l'année	1 105	1 066

GENRE

La proportion selon le genre des personnes admises, est similaire à l'an dernier.



GENRE	2025-2026	
Féminin	728	59,4 %
Masculin	467	38,1 %
Transgenre	27	2,2 %
Autre	3	0,3 %

LANGUE D'USAGE

Bien que nos services soient bilingues, les organisations qui font appel à nous sont majoritairement francophones. Par conséquent, nos interventions se déroulent en grande partie en français. Nos outils promotionnels sont disponibles en français, en anglais, en créole, en espagnol et en arabe. Nous cherchons à intervenir dans la langue d'usage de la personne en difficulté. Certain.es de nos intervenant.es parlent plusieurs langues mais nous avons recours à des services d'interprètes au besoin.

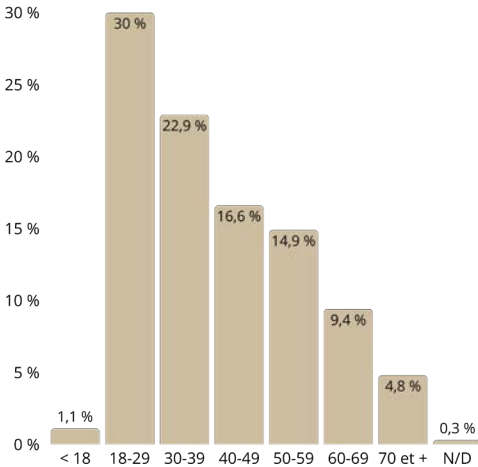
LANGUE	2025-2026	
Français	1 170	95,5 %
Anglais	51	4,2 %
Autres	4	0,3 %

MOBILITÉ RÉDUITE		
Oui	34	2,8 %
Non	1 191	97,2 %

GROUPES D'ÂGE

La courbe de répartition de la clientèle selon l'âge demeure sensiblement la même année après année. Toutes les tranches d'âge adulte sont desservies. Quelques personnes d'âge mineur ont aussi bénéficié de nos services de crise en 2025-2026. Les personnes âgées entre 18-29 ans sont de loin les plus admises à nos services.

ÂGE	2025-2026	
	Nombre	Taux
< 18	13	1,1 %
18-29	367	30 %
30-39	281	22,9 %
40-49	204	16,6 %
50-59	182	14,9 %
60-69	115	9,4 %
70 et +	59	4,8 %
N/D	4	0,3 %



ÉTAT CIVIL					
Type	Nombre	Taux	Type	Nombre	Taux
Célibataire	479	39,1 %	Séparé.e	102	8,3 %
Divorcé.e	29	2,4 %	Veuf.ve	10	1 %
En couple	196	16,8 %	Non indiqué	317	25,9 %
Marié.e	79	6,5 %			

HABITATION					
Type	Nombre	Taux	Type	Nombre	Taux
Habite seul	273	22,3 %	Avec parents	210	17,1 %
Sans domicile fixe	13	1,1 %	Avec enfants mineurs	61	5 %
Résidence supervisée	1	0,1 %	Avec conjoint.e et enfants	101	8,2 %
Refuge	1	0,1 %	Avec conjoint.e	134	10,9 %
Amis	12	1 %	Avec adultes de la famille	157	12,8 %
Foyer de groupe/famille	3	0,2 %	Autres	2	0,2 %
Colocation	50	4,1 %	Non indiqué	207	16,9 %

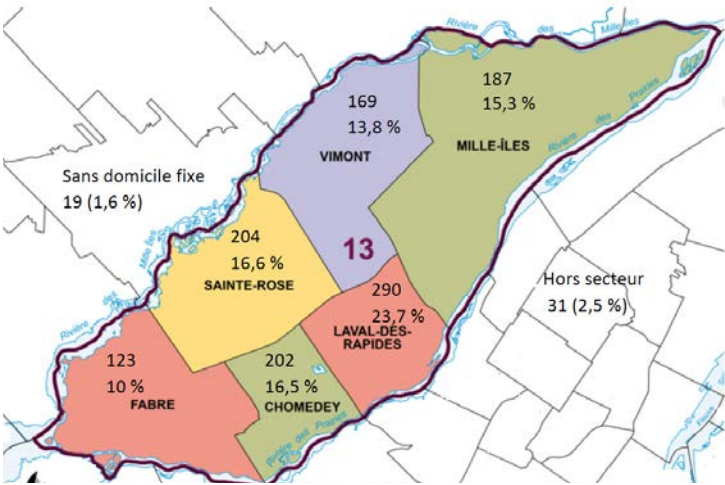
SOURCES DE REVENU					
Type	Nombre	Taux	Type	Nombre	Taux
Assurance emploi	74	6 %	Pension alimentaire	1	0,1%
Aucune	188	15,3 %	Prêts et bourses	4	0,3 %
Autre	20	1,6 %	Rente d'invalidité	11	0,9 %
CNESST	43	3,5 %	Retraite	60	4,9 %
Conjoint.e	8	0,7 %	SAAQ	4	0,3 %
Économies	15	1,2 %	Salarié.e temps partiel	86	7 %
Famille	14	1,1 %	Salarié.e temps plein	284	23,2 %
Héritage	-	0 %	Sécurité du revenu	68	5,6 %
IVAC	11	0,9 %	Travailleur.euse autonome	24	2 %
Emploi et sécurité du revenu	29	2,4 %	Non indiqué	282	23 %

PROFIL CLINIQUE

Les données présentées concernent les personnes différentes ayant reçu des services durant l'année (1 066).

Les intervenant.es doivent être outillé.es pour œuvrer auprès d'une clientèle aux prises avec de multiples problématiques. Les problèmes de santé mentale sont présents chez toutes les personnes desservies par L'Îlot. À cela, s'ajoute parfois des problèmes de dépendance et des situations d'itinérance. Nos interventions sont modulées par ces informations afin d'offrir des services des plus adaptés. Les diagnostics rencontrés chez la clientèle en 2025-2026 sont : La déficience intellectuelle, la schizophrénie (ou épisode psychotique), les troubles de la personnalité, les troubles anxieux, la dépression, les troubles de l'humeur, le trouble alimentaire, les troubles d'adaptation, le stress post-traumatique, le TDAH, les troubles liés aux substances et autres.

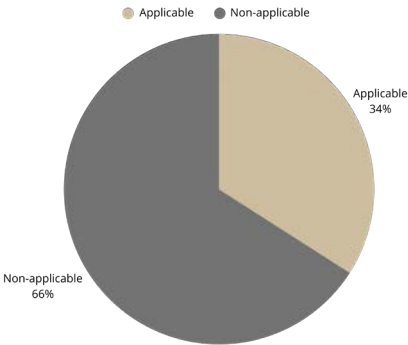
CLIENTÈLE DESSERVIE (SERVICES DE CRISE)
PAR CIRCONSCRIPTION EN 2025-2026



Nous avons aussi desservi
26 personnes sans domicile

DÉPENDANCE

38 % de la clientèle desservie consomme régulièrement des substances causant une dépendance.



MÉDICAMENT (TYPE) 2025-2026	
Analgésique	43
Antidépresseur	663
Antipsychotique	111
Anxiolytique	414
Hypnotique	47
Stimulant	75
Thymorégulateur	50

NOMBRE DE CONSOMMATIONS PAR JOUR	NOMBRE DE PERSONNES
Pas de consommation	657
1 consommation	232
2 consommations	105
3 consommations	40
4 consommations	19
≥ 5 consommations	13
Total	1 066

TYPE DE SUBSTANCE	NOMBRE DE PERSONNES	
Cyberdépendance/Jeux		19
Dépresseur		
Alcool	307	
Cannabis	237	547
GHB	3	
Stimulant		
Cocaïne	63	
Amphétamine,	27	110
Autres	20	
Perturbateur		
Kétamine	5	
MDMA	8	19
Autres	6	
Autres		10

COMPORTEMENTS

Cette année, l'estimation de la dangerosité suicidaire lors de la référence révèle la présence de manifestations d'éléments de dangerosité chez près de 91 % des personnes référées.

De ces personnes, 47 avaient effectué une tentative de suicide dans les 48 h-72 h avant la référence.

Personnes avec présence de dangerosité suicidaire à la référence

NIVEAU DE DANGEROUSITÉ À LA RÉFÉRENCE	TAUX
Absence d'indice de danger ou non divulgation	8,7 %
Indices de danger (faible)	56,6 %
Danger grave à court terme	31,4 %
Danger grave et imminent	3,3 %

Comportements violents et homicides

La présence de comportements violents ou homicides a été présente chez 11,3 % de notre clientèle en 2025-2026. Lorsque nous recueillons les informations auprès de nos partenaires référents, nous nous assurons de ces éléments afin d'organiser notre intervention pour qu'elle soit sécuritaire. Les renseignements sur ces types de comportements n'ont donc pas d'impact sur l'admission d'une personne dans nos services, mais ils nous préparent à la rencontre. L'îlot intervient auprès des adultes à risque homicide et est identifié comme dispensateur de services de crise auprès des personnes à risque homicide élevé, volontaires aux services d'aide. L'îlot peut accueillir l'agresseur potentiel dans ses moments de détresse afin de permettre une désescalade de la crise et éviter le pire.

Personnes ayant des comportements violents

COMPORTEMENTS RÉCENTS (À LA RÉFÉRENCE)	NOMBRE
Violence verbale	59
Violence physique envers des objets	26
Violence physique envers des personnes	28
Idées homicides	11
Projets homicides	6
Tentatives homicides	2
Applicable	11,3 %

ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS 2024-2025

Accidents	0 %
Accumulation de stressseurs	43 %
Autre	9,5 %
Couple (conflit, rupture...)	16,5 %
Décès d'un proche	2,1 %
Dépendance aux substances	1,8 %
Douleurs chroniques	1,1 %
Études	0,7 %
Famille	6,8 %
Finance	1 %
Inconnu	2,9 %
Jeu	0,6 %
Justice	1,3 %
Logement	1,6 %
Maladie physique/handicap	2,4 %
Médication (arrêt, changement)	0,7 %
Réseau personnel	1 %
Service public	0 %
Travail (conflit, perte)	3,6 %
Victime d'agression	2,1 %
Violence conjugale	0,5 %
Violence familiale et autres	0,8 %

Éléments déclencheurs

L'élément déclencheur est le dernier événement significatif, souvent placé dans une longue liste, à survenir avant la crise. L'intervenant.e entame son estimation de la situation en identifiant avec la personne ce qui a déclenché la crise et les différentes stratégies utilisées pour y faire face. L'intervention de crise à court terme s'articule habituellement autour de cet élément. Néanmoins, il est parfois difficile de cerner l'élément déclencheur quand il y a plusieurs événements ou facteurs en cause. Au fil du temps, ceux-ci se sont accumulés et ont fini par susciter un état de détresse. L'incapacité à cerner l'élément déclencheur peut alors être un indice de récurrence.

PRÉVENTION SUICIDE LAVAL

Le service téléphonique 24/7 en prévention du suicide

**BESOIN D'AIDE
POUR TOI OU UN PROCHE?**



PRÉVENTION SUICIDE LAVAL

1 866 APPELLE (277-3553)

LAVAL : 450 622-2911

SERVICES GRATUITS ET CONFIDENTIELS
INTERVENTION TÉLÉPHONIQUE 24/7

**NUMÉRO LOCAL
450 622-2911**

Le ministère de la santé et des services sociaux a développé des standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience pour la ligne provinciale d'intervention 24/7 en prévention du suicide 1 866 APPELLE. Ces standards sont en application à L'Îlot.

LA COLLABORATION

Nous travaillons en complémentarité avec l'ensemble du réseau territorial de services. Dans les situations jugées périlleuses par nos intervenant.es, il n'est pas rare que l'appelant.e soit référé.e aux services de crise de L'Îlot ou aux services d'urgence.

LES RÉSEAUX DE SENTINELLES

Nous sommes désignés pour soutenir les réseaux de sentinelles dans la détection de personnes à risque suicidaire et dans leurs actions.

LE SOUTIEN AUX POLICIER.ES

En contexte d'intervention policière auprès de personnes en détresse, le/la policier.e ou le service 9-1-1 peut mettre en lien ces personnes avec les intervenant.es de notre ligne 24/7 en prévention du suicide afin d'estimer la dangerosité, offrir un service spécialisé et guider leurs interventions.

LE SERVICE SUICIDE.CA

Développé par l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), un service de prévention du suicide national est offert en ligne par trois centres de prévention du suicide sélectionnés (CPS Montréal, CPS de Québec, CPS 02). Lorsque des lavallois.es sont concerné.es, nos services sont mis à contribution.

LE 9-8-8

Au Québec, les appels du numéro pancanadien 9-8-8 sont dirigés vers la ligne 1 866-APPELLE. Le retraçage des appels est impossible à effectuer pour les appels transitant par le 9-8-8. Il est donc infaisable de faire intervenir des services d'urgence lors de nécessité. C'est pourquoi nous poursuivons la promotion de la ligne locale et nationale.

LES SERVICES AUX PROCHES DE PERSONNES SUICIDAIRES

Depuis quelques années, L'Îlot développe des services pour répondre aux besoins des appelants, proches de personnes suicidaires. Prévention suicide Laval les outille dans leurs interventions, effectue une rétro-information auprès d'eux, élabore des filets de sécurité, appelle la personne suicidaire à la demande du proche ou contacte la personne suicidaire si l'intervenant.e a des raisons de soupçonner un risque important (relance initiée). En 2025-2026 nous avons développé des ententes de collaboration avec les services Info-Social du CISSS de Laval afin d'élargir ce soutien aux proches qui transitent vers leurs services. Nous serons en mesure d'appliquer ce développement dès 2026-2027.

LES SERVICES AUX PERSONNES SUICIDAIRES EN ATTENTE DES PARAMÉDICS

En 2025-2026 nous avons travaillé avec Urgences-Santé et les répartiteurs de 911 pour que nos intervenant.es du service Prévention Suicide Laval soient sollicité.es à soutenir la personne suicidaire en attente de l'arrivée des paramédics. Le déploiement de ce partenariat sera en force dès 2026-2027.

ET PLUS

Au besoin, nous collaborons avec le Centre de prévention du suicide Le Faubourg dans la desserte de services auprès de leur clientèle anglophone.

L'ORGANISATION

La pénurie de main-d'œuvre a sollicité l'élaboration de plans de continuité des services. Des modalités flexibles ont été implantées, principalement pour les interventions de nuit. Des ententes avec des partenaires (CPS Montréal et CPS de Québec) pour pallier les bris de services en cas de nécessité, ont aussi été élaborées. Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à y recourir.

Malgré un déménagement et une pénurie de main-d'œuvre, nos services n'ont subi aucune interruption en 2025-2026.

L'ensemble du personnel de L'îlot intervient selon l'approche nationale « Susciter l'espoir – Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (GEDPAS) ». Depuis le 25 septembre 2024, le personnel de L'îlot a reçu cette formation directement de l'équipe de direction clinique de l'organisme. L'intervenant.e accueille la personne et crée une alliance, repère sa vulnérabilité au suicide, explore la situation, convient d'un plan d'action, estime la dangerosité et conclut en sécurité.

LES INTERVENTIONS

5 325 APPELS TRAITÉS

Accessible en tout temps à l'ensemble de la population lavalloise, le service Prévention suicide Laval a traité **5 325** appels en 2025-2026, soit une hausse de 17,4 % par rapport à l'année précédente. Ce service a reçu **3 278** appels, en a fait **1 758**, en a transféré **277**, a transmis **7** courriels et a effectué **3** rencontres. Les appels faits constituent des suivis auprès de personnes vulnérables, des filets de sécurité, des rétro informations aux proches et autres partenaires, des relances, des signalements ou des appels d'urgence.

RELANCES ET AUTRES ACTIONS

Depuis 3 ans nous avons développés les Relances téléphoniques pour des risques décrits par des proches. En ce qui concerne les interventions auprès des hommes, il y a grande vigilance aux demandes d'aide effectuées par leurs proches. Des relances initiées (reach out) par nos intervenant.es auprès de la personne à risque d'un passage à l'acte font maintenant partie de nos actions régulières même si l'appel ne provient pas d'eux mais d'un tiers.

Les statistiques du service *Prévention Suicide Laval* servent principalement à élaborer des plans d'intervention pour les situations de récurrence. La clientèle pouvant garder l'anonymat, seules les informations sur les catégories d'appelants, les services offerts, le genre de la clientèle suicidaire, ainsi que sur l'estimation de la dangerosité au moment de l'appel, sont présentées dans ce rapport. Afin de soutenir la qualité des services, un système d'enregistrement des appels est intégré aux lignes téléphoniques. La formation et la supervision en sont facilitées.

Le service *Prévention Suicide Laval* possède trois lignes d'intervention traitées par un.e intervenant.e dédié.e par quart de travail. Une ligne dédiée a aussi été ajoutée pour le soutien aux proches et à Urgences-Santé. En 2025-2026, les appels se sont déroulés lors des quarts suivants :

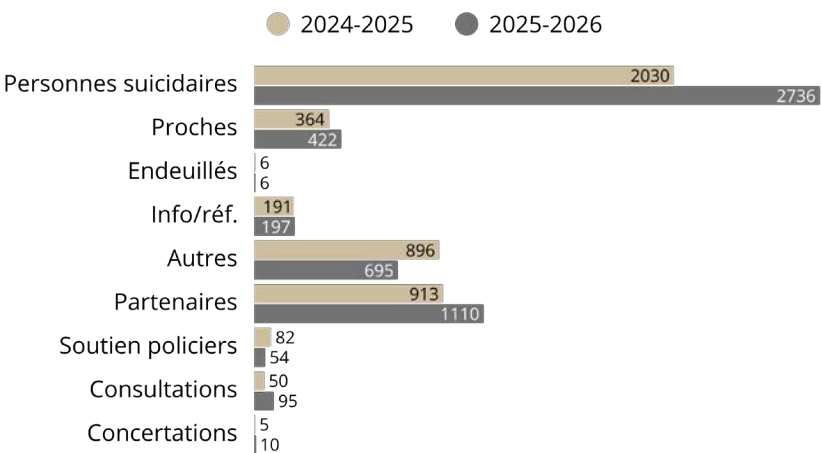
Quart de jour (de 8 h à 16 h 15)	2 762	51,9 %
Quart de soir (de 16 h à 00 h 15)	2 199	41,3 %
Quart de nuit (de 00 h à 8 h 15)	364	6,8 %
Total	5 325	100 %

	2024-2025	2025-2026
Intervention d'urgence 911	57	78
Intervention d'urgence LPP/P-38.001	7	10
Signalement DPJ	4	14
Rétro information	231	204
Filet de sécurité	10	28
Appels convenus	103	74
Relances autorisées	300	380
Relances initiées (Reach out)	246	281
Références	229	152

CATÉGORIES D'APPELS TRAITÉS

Les personnes préoccupées par le suicide sont des personnes suicidaires, leurs proches, des personnes endeuillées par un suicide ou des intervenants et individus intéressés à en savoir plus sur le sujet afin d'orienter leurs actions ou d'informer. Nous adaptons chacune des interventions en conséquence.

Certaines personnes ayant besoin d'aide, utilisent *Prévention Suicide Laval* pour accéder aux services de crise de L'Îlot. *Prévention Suicide Laval*, comme *Info Social option 2*, sont des services de référencement 24/7 pour ces services. Une large part des 695 autres appels traités, en fut l'objet. Ces appels ont l'avantage de donner de vive voix, réponses à leurs questions.



LE PROFIL DE LA CLIENTÈLE

LA JEUNESSE

La clientèle pouvant garder l'anonymat, seules certaines informations sur le profil de la clientèle sont accessibles. Même si nos services couvrent toutes les catégories d'âge de la population de Laval, ce sont principalement les adultes qui appellent. En 2025-2026, nous sommes toutefois intervenus à **139** reprises pour soutenir des jeunes en matière de suicide. Le service national en ligne **Suicide.ca** répond mieux à leur modalité d'interaction et est heureusement aussi accessible 24/7.

APPELS TRAITÉS SELON LE GENRE (LORSQUE CONNU)				
Genre	Enfants	Adolescents	Adultes	Total
Féminin	28	89	2 247	2 364
Masculin	8	14	1 495	1 517
Trans			14	14
Total	36	103	3 756	3 895

LE GENRE

Les hommes demeurant moins enclins à demander de l'aide par téléphone, nos relances systématiques et nos associations avec des projets permettant la détection et le référencement d'hommes en situation de vulnérabilité demeurent essentiels.

LES INDICES DE DANGER

Intervenir selon l'approche nationale « Susciter l'espoir – Grille d'estimation de la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire (GEDPAS) » correspond à une orientation soutenue par le ministère de la Santé et des services sociaux. Les critères d'estimation des indices de danger sont définis par des codes de couleurs qui commandent des actions déterminées, comme dans l'ancien *Guide des bonnes pratiques en prévention du suicide*. Les bases de données sont adaptées au GEDPAS. La prévention du suicide étant l'affaire de tous, utiliser des approches probantes se veut un moyen universel de communication qui favorise une lecture commune entre les organisations et réduit les risques.

ESTIMER LA DANGEROSITÉ		INTERVENIR
Explorer les critères d'estimation · Planification du suicide · Tentative de suicide · Capacité à espérer un changement · Usage de substances · Capacité à se contrôler · Présence de proches · Capacité à prendre soin de soi		Travailler l'ambivalence et le repositionnement · Faire grandir la partie qui veut vivre · Trouver un futur/Identifier un but · Souligner les forces · Identifier des exceptions
Niveau de dangerosité des appelants	2025-2026	Plan d'action
Absence d'indice de danger	3,2 %	Orienter
Indices de danger (faible)	61,3 %	Intervenir Accompagner Référer
Danger grave à court terme	34,3 %	Intervenir Accompagner Mettre en place un filet de sécurité Intensifier l'offre de services Référer au centre de crise
Danger grave et imminent	1,2 %	Intervenir Accompagner Assurer la sécurité immédiate Référer au centre de crise si volontariat Appliquer la LPP si non volontariat

En 2025-2026, les indices de dangerosité de nos appelant.es, dans la majorité des cas, étaient estimés au niveau faible. Pour ces personnes, l'intervention téléphonique permet la réduction des idéations et les apaise. Cependant, plusieurs étaient considérées en danger grave et ont reçu des services rapides permettant de les protéger et de les outiller à prévenir la récurrence. Lorsque le danger était grave et imminent (1,2 % des appels), nous avons eu à faire intervenir les services d'urgence alors que nous demeurions en ligne jusqu'à l'arrivée des secours.



LES REMERCIEMENTS



Nous remercions tous les organismes, institutions et personnes qui ont, d'une manière ou d'une autre, collaboré avec L'Îlot.

La contribution du conseil d'administration fut impressionnante. Outre les aléas liés à la construction et au déménagement de l'organisme, les administrateur.trices ont mené de main de maître, l'ensemble des étapes destinées à la relève de la direction générale. Les implications rigoureuses du comité chantier, du comité promotionnel et du comité de sélection, méritent d'être soulignées. Merci à Gérald Vigeant, président du conseil, qui a remplacé une vétérante de 25 ans d'implication, avec compétence, assiduité, efficacité et courage.

Merci aux contributeurs financiers provenant des instances municipales, provinciales et fédérales, sans oublier certaines institutions privées, qui ont fait en sorte que notre projet de relocalisation l'Archipel de L'Îlot s'est concrétisé. Merci au groupe de ressources techniques Bâtir son quartier ainsi qu'à la firme d'architecture Rayside. Ils ont soutenu L'Îlot dans ses décisions, tout au long de ce fastidieux parcours. Nous sommes choyés de travailler avec l'entrepreneur Bragò construction qui fait tout pour satisfaire les besoins de L'Îlot. Malgré certains écueils ayant trait à la toiture, il veille à réduire les impacts et à défendre nos intérêts à ce sujet.

Merci aux membres de l'équipe de direction qui ont mis les bouchées doubles cette année. Le projet de relocalisation a ajouté labeurs, décisions et soucis qui ont largement dépassé les activités régulières. L'Îlot n'a pas failli à aucune de ses tâches. L'exploit est à souligner. Remerciement spécial à notre coordonnatrice RH et finance, Valérie Binette-Provost. Elle a pris la balle au bond et s'est occupé de la logistique mobilière, en plus d'intégrer la gestion des horaires, la gestion de la paie et le recrutement à ses fonctions. Merci à ceux et celles qui ont soutenu l'équipe de direction par l'ajout de tâches administratives (soutien clinique aux équipes, soutien clinique à la probation, gestion des horaires, garde clinique, achat de denrées).

Merci à ceux et celles qui œuvrent depuis quelque temps ou qui ont choisi d'intégrer les équipes, en relevant les défis que représente l'intervention de crise et de prévention du suicide. Dans un contexte où il y a plus d'offres d'emploi que de candidatures, où le travail en virtuel est impossible, où les horaires ne sont guère enviables et où les salaires sont peu concurrentiels, il y a encore des êtres engagés qui décident d'offrir temps et compétence au mieux-être de la clientèle de L'Îlot.

AU REVOIR





Après plus de **25 ans** d'implication, d'abord à la création puis, à la tête de L'îlot comme directrice générale, est venu le temps pour moi, de tirer ma révérence. Je laisse L'îlot entre de bonnes mains et en situation de consolidation sur le plan financier et sur celui de son infrastructure. L'îlot rayonne pour ses actions et est enfin propriétaire de ses installations qui répondent à ses besoins.

Je ne peux quitter sans mentionner combien je suis reconnaissante pour tout ce parcours accompli dans la belle région lavalloise. Tous les défis rencontrés, toutes les relations développées, toutes les avancées recensées ont pu être actualisées grâce à vous toutes et tous. J'ai mis temps et labeur au service du mieux-être d'une population. Je n'aurais rien pu faire seule. Vous m'avez fait confiance, vous m'avez donné des ailes...

BREF SURVOL HISTORIQUE

- 1999-2001 : Développement de services de crise à Laval sous forme de Projet Pilote
- 2001 : Création de L'îlot-Service régional de crise de Laval/Hébergement de crise et suivi dans la communauté
- 2002 : Déménagement temporaire, mise aux normes du bâtiment loué, rénovations, inauguration
- 2004 : Ajout du mandat de la ligne 24/7 Prévention suicide Laval

- 2005 : Désignation par l'Agence de santé et des services sociaux de Laval (ASSSL) comme organisme désigné pour estimer la dangerosité dans le cadre de la Loi P-38.001
- 2008 : Prix Reconnaissance/Concertation et partenariat multisectoriel, octroyé par l'ASSSL
- 2008-2015 : Mme Sylvie Picard est administratrice et membre du comité de vérification du Centre de santé et de services sociaux de Laval
- 2010 : Ajout du mandat du Suivi étroit pour la personne à potentiel suicidaire élevé
- 2010 : Activités de financement/Restaurant ALEXSIM « pour célébrer la vie »
- 2013 : ALLIANCE avec la médecine de famille aux prises avec une clientèle vulnérable et à risque
- 29-09-2011 : Célébration du 10e anniversaire de L'îlot
- 2015 : Changement de nom et refonte de l'image/L'îlot-Centre de crise et de prévention du suicide de Laval
- 2015-2016 : Création d'un site Web
- 2016 : L'îlot s'intègre à la trajectoire des services devant intervenir auprès des adultes à risque homicide
- 2016 : Mme Sylvie Picard devient membre du comité de pilotage de la Politique régionale en développement social (PRDS)
- 2017-2018 : Révision des outils promotionnels
- 2017 : Contribution de L'îlot à la création de la Coalition des organismes en santé mentale de Laval (COSML)
- 2017-2018 : Conformité de L'îlot aux nouveaux Standards ministériels en matière de services de crise et de prévention du suicide
- 2018 : Révision du modèle de gouvernance de L'îlot
- 2019-2021 : Pandémie/Maintien des services 24/7. Mesures sanitaires et services d'hébergement temporairement déplacés dans deux autres sites
- 2020-2021 : Nouvelle base de données/Dossiers entièrement informatisés
- 2020-2025 : Démarches financières dans le but de récolter les sommes suffisantes au projet de relocalisation
- 2021-2022 : Création d'un poste temporaire à la diversité culturelle et bonification de nos outils promotionnels en plusieurs langues (français, anglais, créole, espagnol et arabe)

- 2021 : Vision de Mission sociale et pratiques citoyennes
- 2022 : Mention d'honneur aux prix d'Excellence du réseau de la santé et des services sociaux 2022/Soutien aux personnes et aux groupes vulnérables
- 2023 : L'îlot devient propriétaire d'un bâtiment
- 2023 : Contribution à l'implantation du projet vitrine du CISSS/Équipe d'accompagnement bref dans la communauté (ABC)
- 2023-2026 : Implication durant 4 ans au Défi Joue Don, activités ludiques soulignant la prévention du suicide
- 2024-2025 : Transfert de fonds à la mission globale du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) après 5 ans de démarches
- Septembre 2024 : Début de chantier/Construction de l'aile d'hébergement de crise et réfection du bâtiment acheté en 2023
- Fin juin 2025 : Déménagement de tous les services de L'îlot au nouveau site nommé l'Archipel de L'îlot
- Septembre 2025 : Inauguration
- Janvier 2026 : Début de Mme Dominique Raptis à titre de directrice générale de L'îlot. Mme Sylvie Picard poursuit son implication comme directrice conseil

LES LIENS ÉTROITS

Durant ces 25 années, le travail de partenariat fut priorisé. Le nombre de personnes rencontrées a été faramineux et ne se compte plus. Sur le plan interne, j'ai œuvré avec 373 employé.es, 57 administrateur.trices, ainsi qu'avec des collaborateur.trices, consultant.es et fournisseurs de choix.

LES RAISONS D'AGIR

En 25 ans, nous avons reçu plus de **30 400** demandes des organismes référents; plus de **19 800** personnes ont été admises à nos services; plus de **6 330** personnes ont été hébergées à L'îlot; et plus de **69 200** appels ont été traités par notre service 24/7 en prévention du suicide.

LES RECONNAISSANCES

Sans les solliciter, j'ai reçu de nombreuses marques de reconnaissance de ma contribution au fil des ans. Dernièrement, j'ai été gâtée.

- Plaque de reconnaissance de la part du personnel et des administrateur.trices de L'îlot, nommant le bâtiment « Sylvie Picard »
- Lettre pour souligner ma contribution à la communauté lavalloise, signée par Mme Jeanne Evelyne Turgeon, PDG du CISSS de Laval
- Médaille de la députée de l'Assemblée nationale

Ces marques de reconnaissance me procureront réconfort dans mes périodes de doute quant à ma contribution sur cette planète.

Merci pour ces belles années,

Vous allez me manquer !

Longue vie à L'îlot !





L'ÎLOT

ESPACE D'HUMANITÉ



C.P. 43029, CSP Dagenais
Laval (Québec) H7M 6A1
Téléphone: 450 622-6446 (Équipe de direction)
Télécopieur: 450 624-1551